



Mesure de la contribution positive des entreprises

Pratiques d'entreprises et recommandations

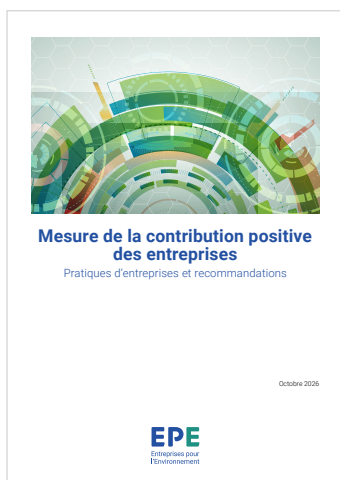
Octobre 2026

SOMMAIRE

RÉSUMÉ EXÉCUTIF	4
LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	5
LA MESURE DE LA CONTRIBUTION POSITIVE, UN ENJEU À S'APPROPRIER, DES QUESTIONS ENCORE OUVERTES	6
ENSEIGNEMENTS CLÉS ET RECOMMANDATIONS	8
POURQUOI mesurer les impacts positifs ?	
COMMENT mesurer les impacts positifs ?	
RECOMMANDATIONS aux entreprises – 6 principes clés	
PRÉCISIONS SUR LES RECOMMANDATIONS AUX ENTREPRISES	10
SYNTHÈSE DES PRATIQUES D'ENTREPRISES	16
LES PRATIQUES D'ENTREPRISES	18
ÉVALUER LA CONTRIBUTION POSITIVE DE L'IA ?	48
CONCLUSION	50
Mesurer la contribution positive, une opportunité à saisir	
ANNEXES	52
Liste de référentiels	
Principaux écueils à éviter	
REMERCIEMENTS	54

MESURER LA CONTRIBUTION POSITIVE DES ENTREPRISES

UNE OPPORTUNITÉ À SAISIR



26 pratiques d'entreprises

- + Concevoir et déployer des solutions de décarbonation
- + Financer ou permettre ces solutions
- + Contribuer à la vitalité économique d'un territoire
- + Préserver et protéger les ressources et écosystèmes
- + ...

EPE
Entreprises pour
l'Environnement
www.epe-asso.org

Pourquoi mesurer les contributions positives d'une entreprise ?



Identifier les bénéfices tangibles des solutions apportées par les entreprises, c'est accompagner leur déploiement et aussi :

- réconcilier environnement et stratégie d'entreprise ;
- répondre aux attentes des parties prenantes vis-à-vis du rôle des entreprises ;
- adapter les pratiques de l'entreprise à l'évolution des référentiels et cadres d'évaluation.

Un travail collectif pour ébaucher un narratif commun



- Mesurer : le « comment », pas le « quoi »
- Approche coconstruite et partant du terrain :
 - basée sur des échanges entre membres d'EPE et sur leurs pratiques, l'utilisation de référentiels existants ;
 - échange avec les parties prenantes des entreprises ;
 - capitalisation sur les travaux des groupes de travail d'EPE.

Les enjeux associés à la mesure



- Différentes finalités structurantes à articuler
- Caractériser le positif, sans faire abstraction du négatif
- Fiabilité et praticabilité de la mesure : assurer l'intégrité sans surcharge
- Garantir la confiance

Recommandations aux entreprises – 6 principes clés

- | | |
|---|--|
| 1 Hiérarchiser les finalités et en être conscient à tout moment | 4 Communiquer de façon ciblée, proportionnée et rigoureuse |
| 2 Définir le positif et agréger les différents types d'impact avec précaution | 5 Faire vivre la notion de contribution positive |
| 3 Mettre en œuvre de façon intégrée et pragmatique | 6 Faire preuve d'humilité et de transparence |

ET MAINTENANT ?



Une opportunité pour redonner du sens aux projets d'entreprise et accélérer le déploiement des solutions pour la transformation écologique

Un travail à poursuivre pour consolider, articuler et renforcer l'appropriation des approches et des outils existants

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



La transformation écologique a d'abord été une affaire de limites : que devons-nous réduire, et à quel rythme ? Cette question a changé notre manière de regarder l'économie. Nous avons appris à mesurer nos émissions, notre consommation d'eau et d'énergie, notre usage des matières premières et nos effets sur les écosystèmes. Des objectifs ont été fixés, des règles établies, de nouvelles trajectoires dessinées pour engager la transformation des procédés, des produits et des chaînes de valeur.

Pour les entreprises, l'enjeu est très concret. Lorsque l'eau se raréfie, que l'énergie se renchérit, que les matières premières deviennent plus difficiles d'accès ou que les écosystèmes se dégradent, les conditions mêmes de l'activité se fragilisent. Les chaînes d'approvisionnement se tendent, les coûts augmentent, les risques se multiplient. Transformer nos modèles, c'est donc aussi sécuriser l'avenir des entreprises, de leurs emplois et de leur capacité à créer de la valeur.

Les premiers résultats sont là, et témoignent d'un mouvement engagé : les modèles de production évoluent et les efforts commencent à porter leurs fruits. Il faut désormais aller plus loin : continuer à réduire l'empreinte de nos activités, mais aussi mieux faire apparaître ce que la transformation écologique rend possible.

Le débat s'est souvent concentré sur les efforts à fournir, les investissements à consentir et les limites à respecter. Cette approche est nécessaire, mais elle laisse dans l'ombre ses bénéfices concrets : une meilleure santé, un pouvoir d'achat mieux protégé, des emplois durables, des approvisionnements plus sûrs et des territoires plus résilients.

Ces résultats reposent sur des solutions innovantes. Et c'est justement là que les entreprises jouent un rôle déterminant. Elles répondent à des besoins, développent des produits, des services et des infrastructures. Elles investissent, innovent et déploient. Un air plus pur et une eau plus sûre sont des questions de santé publique. Une énergie mieux maîtrisée grâce à la rénovation du bâti ou à l'électrification des usages peut réduire les dépenses. Derrière une solution, il y a donc souvent bien davantage qu'un marché : une qualité de vie améliorée, un risque réduit, une ressource préservée, un avenir mieux préparé.

Encore faut-il que cette valeur soit visible. Nos outils mesurent de mieux en mieux ce que les entreprises doivent réduire ; ils rendent encore imparfaitement compte de ce qu'elles contribuent à améliorer. Or ce qui n'est pas mesuré est difficile à reconnaître. Ce qui n'est pas reconnu est difficile à financer. Et ce qui est mal accompagné ne change pas d'échelle.

Il ne s'agit pas de mettre en balance les impacts d'une entreprise et les bénéfices qu'elle peut produire par ailleurs, comme si les uns pouvaient compenser les autres. Ces deux dimensions doivent être regardées, mais chacune pour ce qu'elle est : ce que l'entreprise doit encore réduire, et ce qu'elle contribue concrètement à améliorer. Les émissions évitées, les ressources préservées, les bénéfices pour la santé, les économies réalisées, les emplois créés ou la résilience renforcée doivent pouvoir être documentés et pris en compte. Mieux connaître ces résultats, c'est donner au système économique et financier les moyens de mieux reconnaître les solutions, de mieux les accompagner et d'accélérer leur déploiement.

C'est aussi une question de compétitivité et de souveraineté. L'Europe dispose de compétences, de technologies et d'entreprises de premier plan. Ne laissons pas se reproduire le scénario d'innovations développées ici mais industrialisées ailleurs. Soutenir celles et ceux qui innovent, c'est préserver notre capacité à agir.

La transformation écologique doit devenir un projet de progrès et de prospérité : des économies moins vulnérables, des emplois qualifiés, des territoires plus résilients et des innovations accessibles au plus grand nombre. Non pas une abondance sans limites, mais une abondance de solutions. C'est dans cet esprit que les entreprises membres d'EPE ont engagé les travaux réunis dans cette publication. Leur ambition n'est ni d'imposer une définition unique de la contribution positive, ni d'établir une méthode universelle, mais de partir des pratiques et des questionnements du terrain.

Aucun consensus méthodologique ne s'est encore imposé. Avançons donc avec rigueur, transparence et humilité, en construisant des outils crédibles et adaptés à la diversité des réalités économiques. Car mesurer la contribution positive, ce n'est pas enrichir le reporting. C'est décider de ce que nous voulons mieux reconnaître, mieux financer et mieux développer. C'est donner aux solutions les moyens de devenir accessibles et largement déployées.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des membres d'EPE qui ont contribué à ces réflexions. Les travaux présentés ici ne constituent pas un aboutissement, mais une étape.

Estelle Brachlianoff

Directrice générale, Veolia

Présidente, Entreprises pour l'Environnement (EPE)

LA MESURE DE LA CONTRIBUTION POSITIVE, UN ENJEU À S'APPROPRIER, DES QUESTIONS ENCORE OUVERTES

1. Pourquoi la contribution positive ?

Accès des populations ou des industries à des services alliant décarbonation et qualité de vie, protection d'écosystèmes ou mise à disposition des solutions technologiques le permettant, création d'emplois et achats locaux voire contributions fiscales. Dans un territoire, les possibilités pour une entreprise d'apporter des bénéfices tangibles à ses parties prenantes, directes et indirectes, ainsi qu'à son environnement, sont multiples.

Et les attentes à cet égard grandissent. Évaluer une entreprise à travers ses seuls résultats économiques conduit à une vision incomplète de sa performance, car cela ne permet pas de rendre pleinement compte des risques, des opportunités ainsi que de sa contribution à la création de valeur pour son écosystème. Ainsi, régulateurs, investisseurs et actionnaires demandent de plus en plus aux entreprises de démontrer leurs contributions sociales et environnementales.

Les principaux référentiels et standards de reporting extra-financiers se sont historiquement structurés autour des impacts négatifs des entreprises sur leur environnement (kg de déchets produits, émissions de GES ou de polluants, consommation de matières...) et permettent ainsi d'identifier et de réduire les sources de ces impacts. Cependant, ils ne permettent pas de prendre en compte des contributions positives. D'où l'apparition de paradoxes : par exemple, la seule prise en compte des impacts directs d'une entreprise fabriquant des panneaux photovoltaïques ou d'un réseau ferroviaire (consommation de matières et d'énergie pour la production, impacts de l'emprise sur l'environnement immédiat...) associerait ainsi toute augmentation d'activités — *a priori* cohérente avec l'Accord de Paris — à une augmentation de son impact (négatif).

Au-delà de sensibiliser aux contributions positives, l'enjeu est également dans leur formalisation, leur comparabilité, leur standardisation. Que ce soit pour orienter les investissements nécessaires à la transition écologique, pour distinguer les solutions à impact positif de celles « cosmétiques » ou des fausses bonnes idées, la mesure et la production d'indicateurs fiables

est requise par les entreprises pour piloter leurs activités autant que pour faire connaître et reconnaître à leurs parties prenantes les solutions qu'elles développent.

Dans ce contexte, de nombreuses entreprises se sont engagées dans des démarches valorisant ces contributions via leurs produits, services et activités. À l'international, le WBCSD a produit de nombreux travaux sur les émissions évitées⁽¹⁾, thématique sur laquelle EPE avait publié des recommandations dès 2017⁽²⁾. Les acteurs de la Place financière de Paris se sont également mobilisés afin de définir un cadre pour la finance à impact⁽³⁾. Et plus récemment, des standards internationaux ont entamé une prise en compte de cette dimension « positive » : émissions évitées dans le *GHG Protocol*, séquestrations de carbone dans SBTi, financement dans la Taxonomie verte.

Ces travaux de mesure se révèlent être des exercices complexes avec des enjeux méthodologiques forts et non encore stabilisés. Volontairement, ce document ne propose pas de définition de ce que pourrait être une « contribution positive d'entreprise ». Trois questionnements majeurs apparaissent couramment :

1. Comment définir le positif ? Une constante partagée par les entreprises étant la priorisation de l'évitement et de la réduction des impacts négatifs avant même la revendication d'un impact positif.
2. Comment rendre comparables des actions qui se placent à différentes échelles (produits, sites, projets...), différentes temporalités et portant sur différentes thématiques (climat, social, eau...) caractérisées par des interdépendances complexes ?
3. Comment inclure le positif dans une stratégie d'entreprise porteuse pour les investisseurs, les collaborateurs et l'écosystème des parties prenantes ?

(1) www.wbcsd.org/actions/avoided-emissions

(2) <https://epe-asso.org/publications/emissions-evitees-les-entreprises-evaluent-leurs-solutions-pour-le-climat>

(3) www.economie.gouv.fr/actualites/la-france-pionniere-de-la-finance-impact

<i>Dividende sociétal</i>	<i>Emissions évitées</i>
<i>Impact positif</i>	<i>Chiffre d'affaires contributif</i>
<i>Performance plurielle</i>	<i>Impact Investing</i>
<i>Impact sociétal</i>	<i>Solution de décarbonation</i>
<i>Contribution positive</i>	<i>Finance à impact</i>
<i>Activités durables</i>	<i>Contribution aux ODD</i>

Différentes expressions utilisées pour évoquer la « contribution positive »

2. Méthode de travail

Dans un contexte où le passage à l'échelle des solutions durables des entreprises est une priorité, les entreprises membres d'EPE se questionnent sur les outils et approches permettant de mesurer leur contribution positive. Conscientes des difficultés méthodologiques et des risques de *greenwashing* ou d'*impact-washing*, elles ont fait le choix d'une approche prudente et progressive, tout en étant désireuses de partager de bonnes pratiques identifiées ainsi que de premiers enseignements afin de nourrir les travaux en cours

des différents acteurs engagés sur ce sujet. Cette publication a pu s'enrichir des travaux des différents groupes de travail d'EPE (Climat, Eau, Finance, R&I...) ainsi que d'échanges avec des parties prenantes (ADEME, Alumni for the Planet, Climate Contribution Framework, Convention des Entreprises pour le Climat, L'Entreprise symbiotique, Fédération bancaire française, Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan, LCC - Lobby climat citoyen, ORÉE, PMRF et WWF).

3. Usages et destinataires

Ces travaux pourront utilement contribuer aux réflexions d'une diversité d'acteurs, parmi lesquels :

- des entreprises déjà actives sur le sujet et désireuses de renforcer leur approche ;
- des entreprises à la recherche d'éléments de conviction et d'outils ;
- des entreprises non encore actives sur le sujet et souhaitant s'inspirer de pratiques existantes ;
- des acteurs financiers souhaitant inclure une dimension « contribution positive » à leurs portefeuilles ;
- les acteurs souhaitant promouvoir la mesure des contributions positives ;
- ONG, régulateurs et pouvoirs publics, producteurs de normes.

ENSEIGNEMENTS CLÉS



POURQUOI mesurer les impacts positifs ?

Identifier les bénéfices tangibles des solutions apportées par les entreprises, c'est accompagner leur déploiement et aussi :

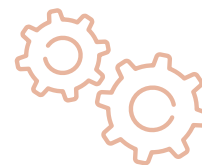
➔ Réconcilier environnement et stratégie d'entreprise

- Dans un monde se complexifiant, considérer la seule performance financière comme boussole d'entreprise est insuffisant voire risqué.
- Une stratégie d'entreprise ne peut se résumer à un objectif de réduction d'externalités : la mesure des impacts négatifs des entreprises sur leur environnement (kg de déchets produits, émissions de GES ou de polluants, consommation de matières...) permet d'identifier et de réduire les sources de ces impacts, mais ne fournit pas d'incitation forte à transformer le modèle de l'entreprise.
- Identifier et augmenter les contributions positives et en faire un élément constitutif de la stratégie donne du sens au projet d'entreprise.

➔ Répondre aux attentes des parties prenantes de plus en plus nombreuses et diverses à exprimer des attentes élargies vis-à-vis des entreprises, notamment par rapport aux contributions qu'elles apportent à la résolution des défis sociétaux.

➔ Adapter les pratiques de l'entreprise à l'évolution des référentiels et cadres d'évaluation qui accordent une place croissante à l'identification et à la mesure des impacts positifs : CA vert de la taxonomie européenne, IRO de la CSRD, standards ISO & GHG Protocol, agriculture régénératrice...

COMMENT mesurer les impacts positifs ?



➔ Différentes finalités structurantes à articuler

- Pilotage opérationnel : pour améliorer et suivre la performance des projets.
- Vision d'entreprise : mesurer pour justifier et s'assurer de la cohérence stratégique dans la conduite des activités.
- Valorisation vers le marché et les clients : pour démontrer et créer de la valeur grâce à la durabilité, apporter la preuve de sa différenciation par rapport à la concurrence.
- Communication externe : pour la redevabilité ou le reporting.
- Analyse (extra-)financière : pour comparer et identifier les entreprises engagées dans la transition ainsi que réduire les risques dans les portefeuilles.

➔ Caractériser le positif, sans faire abstraction du négatif

- Différentes approches cohabitent aujourd'hui (taxonomie, concept *Do Not Significant Harm*, références sectorielle-réglementaire-scientifique...).
- Si s'inscrire dans une perspective large de l'impact fait consensus, concilier les différentes dimensions environnementales (climat, biodiversité, santé, eau...), voire sociales soulève des difficultés de méthodologie, notamment quant à l'agrégation et aux potentiels arbitrages explicites ou implicites.

➔ Fiabilité et praticabilité de la mesure : assurer l'intégrité sans surcharge

- La diversité des dimensions ainsi que des périmètres d'application (entreprise, projets, produits ...) milite pour une certaine complexité, ce qui peut aller à l'encontre de l'exigence de clarté et simplicité liée à la communication.
- Les méthodes, éléments essentiels de fiabilité, sont diverses dans leur couverture thématique, leur degré de maturité et leur niveau de reconnaissance.
- La qualité de la donnée utilisée est une problématique bien connue ainsi que les enjeux associés d'accessibilité, de standardisation et d'agrégation. En fonction de l'approche choisie, les efforts peuvent être conséquents.

➔ Garantir la confiance

- La complexité conceptuelle et pratique des méthodologies, la non-normalisation et l'impossibilité d'approches universelles renforcent les impératifs de crédibilité des approches de mesure de la contribution positive.
- La communication, notamment grand public, sur les contributions positives d'entreprises peut s'avérer délicate du fait du risque qu'elle soit perçue comme justifiant ou dissimulant les impacts négatifs.

ET RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATIONS aux entreprises 6 principes clés



1 Hiérarchiser les finalités et en être conscient à tout moment

- Clarifier les usages et ajuster les moyens alloués s'avèrent un prérequis facilitant. Considérées différemment par les acteurs internes et externes, la coexistence de différentes finalités peut parfois occasionner des tensions opérationnelles.
- Prioriser permet aussi de définir le niveau de granularité, le besoin de communication externe et de robustesse nécessaire pour la méthodologie et les données associées.

2 Définir le positif et agréger les différents types d'impact avec précaution

La robustesse de la mesure est essentielle face à deux enjeux majeurs : articuler différentes thématiques (climat, eau...) et appréhender conjointement impacts positifs et négatifs. Une métrique unique peut alors ne pas être possible, ni nécessairement pertinente.

- Prioriser et adapter la méthode en fonction des finalités : une échelle globale est adaptée pour traiter des enjeux liés aux gaz à effet de serre, alors que la biodiversité et l'eau sont des enjeux plus locaux.
- S'appuyer le cas échéant sur des approches holistiques reconnues (analyse de cycle de vie, *One Health*, limites planétaires, triple comptabilité...).
- Être conscient que malgré l'intérêt des synthèses, toute agrégation, normalisation, ou quantification implique généralement une perte d'information.
- L'agrégation, utile au pilotage, ne doit pas conduire à avaliser un impact négatif au prétexte d'un impact positif distinct. Notamment, le « *netting* » entre émissions et évitement de GES est à proscrire.

3 Mettre en œuvre de façon intégrée et pragmatique

- Privilégier autant que possible l'emploi de méthodologies et cadres existants⁽⁴⁾, et en leur absence une démarche co-construite (sectorielle, avec acteurs de référence...).
- Adosser la conception et l'usage au fonctionnement de l'organisation (processus, investissements, objectifs individuels et collectifs, rémunérations ...) et à la gouvernance interne.

- Mettre en œuvre des processus de qualité d'assurance : digitalisation et automatisation de la collecte, contrôle intégré, audit de l'application des méthodologies, articulation avec les processus existants (contrôle de gestion, reporting financier, audit interne...).
- Calibrer le besoin de granularité et de qualité des données en fonction des finalités.

4 Communiquer de manière ciblée, proportionnée et rigoureuse

- Communiquer implique de sélectionner l'information, ce choix doit être cohérent avec la finalité et honnête (matérialité, périmètre stable...).
- Expliciter les co-bénéfices pour l'entreprise et ses parties prenantes (résilience, dividendes territoriaux, souveraineté, pouvoir d'achat...).
- Définir les modalités d'utilisation par les collaborateurs de l'entreprise et les expliquer.

5 Faire vivre la notion de contribution positive

- Inclure la notion de positif dans le dialogue investisseur et avec les parties prenantes
- Participer à l'amélioration des pratiques depuis la réalisation de travaux précurseurs en l'absence de normes, à la mobilisation sectorielle et aux travaux de place, et jusqu'à la construction et l'utilisation de cadres normatifs.
- En interne, sensibiliser et former les équipes.

6 Faire preuve d'humilité et de transparence

- Pour parer à l'inhérente complexité, placer transparence, dialogue, co-construction, rigueur et auditabilité au cœur de la démarche pour y apporter de la confiance et de la crédibilité.
- Se rappeler et rappeler que les maturités hétérogènes des approches imposent d'être conscient de leurs conditions d'usages ainsi que de leurs limites.

(4) Cf. l'annexe « Liste de référentiels ».

PRÉCISIONS SUR LES RECOMMANDATIONS AUX ENTREPRISES

Les 6 principes détaillés ci-dessous sont issus de l'analyse des pratiques collectées auprès des entreprises membres d'EPE, et présentées dans la dernière partie du document.



1 Hiérarchiser les finalités

Pas toujours explicite, la priorisation des usages de la mesure est cependant souvent facilitante quand elle est formalisée. Elle permet alors de clarifier la finalité de la démarche en communiquant auprès des acteurs impliqués. En pratique, il s'agit davantage d'une hiérarchisation car plusieurs objectifs peuvent cohabiter, voire évoluer au cours du temps.

Plusieurs raisons incitent à cette clarification :

- **Définir et prioriser la finalité de la mesure** des contributions positives permet au démarrage de choisir la méthode, d'adapter le dispositif et de proportionner les efforts.
- Lors des phases projets, un **objectif clair et partagé** sert de boussole pour guider les travaux.
- Selon les finalités choisies, les **exigences de qualité des données et de robustesse de la méthodologie** sont différentes, un usage de communication externe impose notamment des standards plus élevés. Un changement d'usage peut ainsi poser des difficultés si une mesure pensée pour un pilotage interne se voit utilisée à des fins stratégiques ou de communication financière. De la même façon, un objectif de mesure (quoi/combien) diffère de celui d'une évaluation (émettre un jugement).
- Clarifier l'objectif assure la **cohérence** entre les pratiques de mesure et l'intentionnalité, la stratégie d'impact, les enjeux de transformation de l'organisation. Ceci permet également de contextualiser l'usage des indicateurs sélectionnés, un KPI ne peut à lui seul traduire une vision.
- **L'indicateur choisi ne doit pas faire perdre de vue l'objectif recherché**, il peut donc être lui-même amené à évoluer. Le besoin auquel répond le « nombre d'emplois créés » relève du régime du plaidoyer (un chiffre simple à comprendre, marquant et facilement communicable), différent de celui d'un investisseur (comparabilité de portefeuilles) ou de celui d'un directeur de site (pilotage opérationnel).

Les 4 finalités principales suivantes ont été identifiées :

- 1. Vision d'entreprise** : pour justifier et s'assurer de la cohérence stratégique dans la conduite des activités. L'enjeu est d'engager les équipes et organisations en interne, de décliner une raison d'être d'entreprise en objectifs.
- 2. Pilotage opérationnel** : pour améliorer et suivre la performance des projets et des offres commerciales. Pour des acteurs financiers, cela rejoint l'analyse extra-financière pour comparer et identifier les entreprises engagées dans la transition ainsi que réduire les risques dans les portefeuilles.
- 3. Valorisation vers le marché et les clients** : pour démontrer et créer de la valeur grâce à la durabilité, apporter la preuve de sa différenciation par rapport à la concurrence. L'enjeu de comparabilité, notamment sectoriel, est alors essentiel, certains investisseurs accordent par exemple une attention particulière aux émissions évitées déclarées.
- 4. Communication externe** : pour la redevabilité ou le reporting à destination de différentes parties prenantes (pouvoirs publics, société civile...), en réponse à des sollicitations. Elle peut également être proactive pour diffuser en externe la vision d'entreprise. L'enjeu réputationnel est souvent prédominant, la mesure devenant un support du dialogue.

Au sein de l'échantillon présent dans le rapport, la valorisation vers le marché et les clients est affichée par un tiers des entreprises, les trois autres finalités par environ un quart.



Valorisation
vers le marché
et les clients



Vision
d'entreprise



Pilotage
opérationnel



Communication
externe

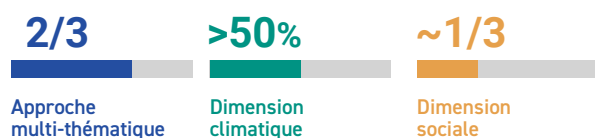
2 Définir le positif et agréger les différents types d'impact avec précaution

Les choix méthodologiques associés à la mesure doivent répondre à plusieurs injonctions, parfois contradictoires : exactitude, applicabilité aux différentes activités de l'entreprise, fiabilité dans le temps. Ces exigences incitent à un certain niveau de complexité, soulevant ainsi d'autres enjeux de clarté, de facilité d'utilisation et de communication.

Si ces exigences sont à évaluer au prisme des finalités de la mesure de la contribution positive, **deux enjeux méthodologiques essentiels se dégagent** :

- **Associer positif et négatif**. Articuler la mesure du positif avec celle du négatif, c'est-à-dire chercher l'obtention d'un Net, est souvent tentant mais ne suffit pas à garantir l'intégrité environnementale de la démarche. Notamment, les effets sur la biodiversité ne sont pas consolidables par défaut puisqu'ils dépendent de leur localisation (e.g. la criticité d'un prélèvement de 1 m³ d'eau varie selon le stress hydrique de la région ; la pollution par 1 m³ de produit chimique peut avoir un impact supérieur si elle s'effectue dans l'amont ou l'aval d'une rivière).
- **Associer différentes thématiques**. L'élargissement au-delà des seules émissions de GES (et donc de la métrique de la tCO₂eq), voire des enjeux climatiques, implique de considérer voire de consolider des KPI très divers, parfois qualitatifs. Le risque est alors d'introduire un présupposé de substituabilité entre eux. Ainsi, les approches environnementales focalisent couramment sur les impacts négatifs, alors que celles sociales mettent davantage en avant le positif. Le risque est alors de justifier des impacts écologiques pour des bénéfices sociaux, et des impacts sociaux pour des bénéfices économiques.

Au sein de l'échantillon présent dans le rapport, les deux tiers des entreprises ont une approche associant différentes thématiques, la dimension climatique est présente dans plus de la moitié des cas et celle sociale dans environ un tiers.



Plusieurs pistes sont explorées pour sortir de ces dilemmes et éviter ainsi l'inaction :

Définir le positif

- **Positif en absolu** : établissement d'une liste de secteurs, technologies ou solutions considérés comme intrinsèquement durables. C'est l'approche dite des taxonomies, pouvant être définie au sein de l'entreprise, par les pouvoirs publics ou d'autres acteurs (cf. Société Générale qui utilise les critères de contribution substantielle visant à caractériser la contribution positive à 1 des 6 objectifs environnementaux de l'UE).
- **Positif en relatif** : comparaison à une situation de référence (cas des émissions évitées : e.g. Air Liquide). Celle-ci peut être la situation de départ, une trajectoire future, une référence réglementaire, une moyenne sectorielle ou les concurrents.
- **Positif sans négatif** : absence de tout impact négatif. C'est le principe du DNSH « *Do No Significant Harm* » (ne pas causer de préjudice important) établi dans la taxonomie européenne, qui suit une approche durabilité forte, en affirmant que différents impacts physiques ne sont pas substituables. Les actions en dehors des opérations propres de l'entreprise, comme la restauration ou la conservation d'écosystème, la séquestration naturelle du carbone, peuvent relever de cette approche (cf. Kering).

Différentes approches de pilotage et de gestion sont également utilisées :

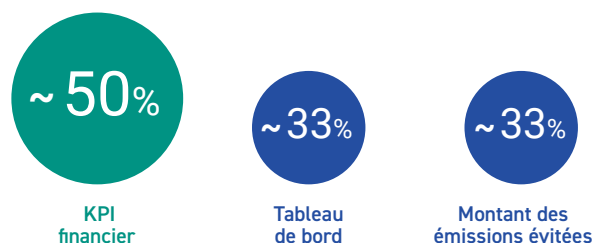
- **L'usage de tableaux de bord** permet de faire apparaître conjointement une diversité de thématiques, voire de faire des regroupements (cf. Impact Score, *Climate Contribution Framework*, performance plurielle...).
- **L'établissement de ratios** entre les impacts positifs et négatifs, ou de pondération entre thématiques (cf. *Climate Contribution Framework*), voire de normalisation (chiffre de 0 à 100 : cas de l'alignement du chiffre d'affaires avec la taxonomie ; IIET de Séché).
- **Monétarisation** : la conversion en valeur financière d'un impact à l'aide d'un facteur de transformation (e.g. €/m³) présente l'avantage d'être très concret, de permettre une agrégation et de s'intégrer dans un cadre d'analyse financière. De nombreuses entreprises en utilisent pour piloter et prioriser (cf. approche coûts évités de Wavestone). Deux points d'attention : d'une part le choix du facteur de conversion, forcément subjectif, qui donne une

valeur à différents impacts, et d'autre part, l'agrégation qui sous-entend qu'il y a substitua- bilité entre types d'impacts (soutenabilité faible).

- **Les indicateurs composites** sont davantage sub- jectifs et moins aisés à appréhender. Diverses méthodes sont possibles : soit l'utilisation de ratio ou de niveaux de performance (e.g. note A-G de LobbyMap), là encore des facteurs de conversion.
- **Cas du netting** : le *netting* par addition d'impacts négatif et positif ne saurait être utilisé pour justifier un impact négatif dans un cas où il n'y a pas subsi- diarité : une tonne de CO₂ non émise suite à une ré- duction de la production ne correspond pas à celle séquestrée par la croissance d'un arbre (enjeu de temporalité et de persistance), de la même façon

la valeur d'une même tonne d'eau varie selon la saison, la région géographique et sa qualité.

Au sein de l'échantillon présent dans le rapport, environ la moitié des entreprises utilisent un KPI financier, un tiers des tableaux de bord et un autre tiers le montant des émissions évitées.



3 Mettre en œuvre de façon intégrée et pragmatique

L'analyse des pratiques d'entreprises fait ressortir différents enseignements quant à la mise en œuvre opérationnelle des outils de mesure de la contribution positive.

Le choix du référentiel méthodologique dépend de l'objectif

Quatre grandes approches méthodologiques sont identifiables :

- externe avec utilisation de référentiels préexistants (EDF) ;
- adaptée depuis ces mêmes référentiels (Arkema, Paprec, Tikehau Capital, Suez) ;
- interne (Kering, ADP) ;
- ou associant les trois précédentes (Veolia).

Celles-ci se distinguent par leur capacité à prendre en compte les spécificités de l'entreprise et par leur reconnaissance publique. Le choix varie en fonction de la finalité ainsi que de l'existence et de la maturité des référentiels :

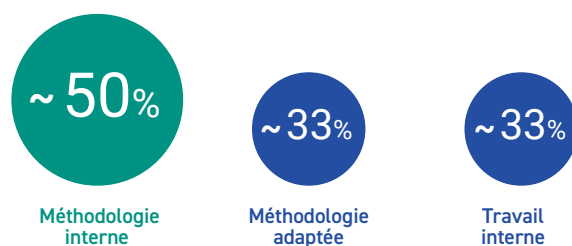


- **Vision d'entreprise** : notamment utilisé pour s'adres- ser aux collaborateurs. Le besoin de reconnaissance publique du référentiel est moindre pour cet usage, de même que celle de la transparence ou de la robustesse de la méthode.

- **Pilotage opérationnel** : un référentiel interne est sou- vent privilégié du fait du besoin d'adéquation avec le fonctionnement de l'entreprise, même s'ils peuvent venir s'appuyer sur une méthodologie externe.
- **Valorisation vers le marché et les clients** : si un référé- rentiel externe est jugé pertinent, il peut être utilisé, mais la capacité à rendre compte avec exactitude des enjeux amène aussi à privilégier des méthodes ad hoc, qui sont alors explicitement décrites.
- **Communication externe** : les référentiels externes apportent une crédibilité qui renforce la finalité. S'ils existent, ils sont privilégiés.

Dans certains cas, une entreprise peut même adopter successivement différentes approches méthodo- logiques : d'abord un développement interne pour pi- loter son activité, puis un travail sectoriel pour faire reconnaître sa méthodologie et enfin la participation à un processus de standardisation. Chacune des ap- proches peut donc avoir une valeur distincte et diffé- rentes limites à différents stades.

Au sein de l'échantillon présent dans le rapport, environ la moitié des entreprises font référence à une méthodologie interne, un tiers à une méthodologie adaptée et un autre tiers à un travail interne, beaucoup associant différentes approches.



Le choix de l'indicateur de mesure

Ici aussi, le choix varie en fonction de la finalité ainsi que de l'existence et de la maturité des KPI existants.

Pour les entreprises désireuses de montrer à leurs investisseurs le potentiel de transformation de leurs solutions dans un contexte de lutte contre le changement climatique (e.g. Air Liquide, Paprec, Saint-Gobain, Schneider Electric, Solvay...), la mesure des émissions évitées est un incontournable. Elle bénéficie notamment d'une certaine maturité méthodologique malgré des complexités intrinsèques (e.g. allocation et scénario de référence).

Les indicateurs financiers (en euros) sont également largement utilisés du fait de leur flexibilité et facilité de compréhension. Ils peuvent être divers : chiffre d'affaires « vert » en valeur absolue (Arkema, Solvay, InVivo) ou en pourcentage Renault, Apave), montant total alloué à l'enjeu (ADP, Crédit Mutuel), PIB créé (SNCF) ou coûts évités (Wavestone).

Les tableaux de bord sont privilégiés lorsqu'il s'agit de montrer une contribution à un sujet complexe (e.g. biodiversité), ou pour prendre en compte des spécificités très variables (cas des acteurs financiers).

À noter que le choix d'un indicateur clé (typiquement une mesure facilement consolidable) est régulièrement complété d'indicateurs spécifiques (Société Générale,

Kering). Dans certains cas, le choix est fait de recourir uniquement à des indicateurs spécifiques (Michelin, TotalEnergies).

Intégration aux processus de l'entreprise

Il s'agit d'un enjeu essentiel lorsqu'il s'agit de dépasser le stade de la mesure et de transformer l'entreprise. Plusieurs types de processus peuvent ainsi être concernés : les schémas de rémunération et les bonus des dirigeants, principalement lorsqu'il est souhaité (et possible) de faire le lien avec la vente de gammes « vertes » (Schneider Electric, Veolia), utilisation des données métiers (e.g. achat à la SNCF) et les processus de contrôle et audit interne pour s'assurer de la fiabilité des données (InVivo, Tikehau Capital).

Gouvernance interne

L'établissement de règles de fonctionnement ainsi que l'implication des rôles clés au sein de l'entreprise sont un des facteurs permettant la justesse et l'appropriation de la mesure. Quasi systématiquement, un comité de pilotage du KPI et des processus associés est mis en place. Le département DD/RSE est toujours associé à ce système de prise de décision, voire le dirige. Un sponsor au niveau du comité de direction de l'entreprise est également souvent nommé. Enfin, la participation d'experts ou de représentants des métiers et fonctions de l'entreprise concernés par les processus visés permet une mise en œuvre efficiente.

4 Communiquer de manière ciblée, proportionnée et rigoureuse

L'un des enseignements de ce recensement de pratiques est que certaines démarches de mesure de la contribution positive ne sont pas initialement conçues pour communiquer, mais pour piloter la transformation de l'entreprise. La communication n'en est pas le point de départ mais l'aboutissement. Cela rappelle que la communication doit être adaptée aux objectifs poursuivis, au contexte et aux publics concernés.

Adapter le message aux publics

La communication sur la contribution positive ne peut être uniforme. Les attentes, le niveau de preuve requis et le degré de détail attendu diffèrent selon qu'elle s'adresse aux clients, aux investisseurs, aux salariés, aux collectivités territoriales, aux régulateurs ou à la société civile.

Cette diversité conduit à mobiliser des informations différentes selon les usages. Un investisseur pourra s'intéresser à la part du chiffre d'affaires alignée

avec la taxonomie européenne, tandis qu'une collectivité sera davantage attentive aux emplois créés ou aux bénéfices apportés au territoire. Dans tous les cas, il n'est ni possible ni souhaitable de communiquer de manière exhaustive sur l'ensemble des impacts d'une entreprise. Toute communication suppose donc des choix explicites et proportionnés aux attentes des destinataires.

Communiquer sur des contributions démontrées plutôt que sur une prétention à la vertu

Les entreprises évitent généralement de se présenter comme des entreprises globalement « positives ». Elles privilégient la mise en évidence de contributions précises, mesurées et documentées. L'existence d'outils déjà utilisés pour le pilotage interne renforce ainsi la légitimité et la crédibilité de la communication.

Une entreprise peut ainsi démontrer qu'un produit contribue à la réduction des émissions, à la préservation

vation des ressources ou à un bénéfice social identifié, sans pour autant prétendre que l'ensemble de ses activités produisent un impact positif net. Cette approche fait également écho à la surveillance et au contrôle accrus des allégations environnementales de la part des pouvoirs publics et de la société civile.

Faire de la sincérité un principe structurant

Les entreprises doivent faire face à une tension récurrente : la tentation de valoriser davantage les contributions positives que les limites, les arbitrages ou les impacts négatifs résiduels. La prévention du *greenwashing* ne se joue donc pas uniquement au moment de la communication, elle doit être intégrée dès la conception de la démarche.

L'humilité apparaît à cet égard comme un facteur majeur de crédibilité. La confiance repose moins sur la revendication de performances que sur la transparence quant aux méthodes, aux hypothèses et aux limites de l'exercice. La communication peut donc s'adosser sur les autres processus mis en place : le recours à des référentiels reconnus, la transparence méthodologique, la traçabilité des données, la vérification par des tiers indépendants.

Lorsque la communication est destinée à des parties prenantes externes, et plus encore lorsqu'elle peut éclairer des décisions d'investissement ou de financement, cette validation par un tiers externe devient essentielle.

5 Faire vivre la notion de contribution positive

Les pratiques étudiées identifient plusieurs leviers d'action :

- **Les actions de plaidoyer** pour faire reconnaître, dans une logique d'évaluation complète de la performance, la contribution positive comme un complément indispensable à la réduction des impacts négatifs. De la même façon que la double matérialité permet d'identifier les enjeux de durabilité, ou que l'amélioration de la rentabilité financière d'une entreprise implique de diminuer les coûts et d'augmenter les profits.
- **Le renforcement de la place de la mesure de la contribution positive dans le dialogue avec les parties prenantes destinataires**, en y abordant les enjeux essentiels : quelles contributions sont les plus utiles ? Comment les mesurer ? Comment concilier impacts positifs et impacts négatifs ? Comment faire de la mesure un accélérateur de solutions ?
- **L'engagement des acteurs concernés par la mesure de la contribution positive** (entreprises pairs, investisseurs, associations techniques et sectorielles, standards...).
- **Des engagements en interne et en externe** pour faire de la rigueur méthodologique et de la transparence des piliers du discours collectif sur la contribution positive des entreprises.

Les pratiques recensées montrent que la contribution positive demeure aujourd'hui une notion émergente, portée par un nombre encore limité d'acteurs et mobilisant des approches diverses. Au-delà des questions méthodologiques, l'un des principaux défis réside désormais dans sa diffusion au sein de l'écosystème économique et institutionnel afin de stimuler les démarches positives.

6 Faire preuve d'humilité et de transparence

Les défis conceptuels associés à la mesure de la contribution positive, ainsi que l'absence de méthodologies universellement reconnues, rendent indispensables la transparence, le dialogue et la coconstruction. Ces principes constituent des conditions essentielles pour renforcer la crédibilité des démarches et instaurer un climat de confiance avec les différentes parties prenantes.

Être humble en reconnaissant les limites des démarches et les précautions d'interprétation

La diversité des approches et leur niveau de maturité encore inégal imposent de rester attentif à leurs conditions d'application et à leurs limites.

Plusieurs facteurs invitent ainsi à la prudence :

- **la qualité des données**, qui se heurte à des difficultés inhérentes à leur collecte et à leur traitement : erreurs de mesure, fiabilité variable des données sources (e.g. fournisseurs), variabilité des périmètres lors de la consolidation (e.g. pays, sites, projets...);
- **le recours à des hypothèses structurantes**, parfois subjectives, notamment dans le choix des scénarios de référence ou des situations contrefactuelles;
- **l'absence d'harmonisation complète des méthodologies et des données**, qui limite aujourd'hui la comparabilité entre entreprises;
- **la difficulté à appréhender simultanément** les dimensions environnementales, sociales et économiques de la performance;
- **les choix méthodologiques sous-jacents à la définition même de la contribution positive**, qu'il s'agisse de son caractère absolu ou relatif, ou encore des conditions dans lesquelles elle peut être reconnue lorsqu'existent des impacts négatifs.

Reconnaître explicitement ces limites ne constitue pas une faiblesse. Au contraire, cette transparence est une condition de la robustesse et de la crédibilité des démarches.

Renforcer la crédibilité par le dialogue et la coconstruction

L'évaluation de la contribution positive repose nécessairement sur des conventions et des choix méthodologiques : pondération de différents impacts, définition du périmètre d'analyse, sélection des effets considérés comme significatifs ou encore prise en compte de certaines externalités. Dans ce contexte, les résultats peuvent être contestés si les choix effectués apparaissent insuffisamment explicités ou exclusivement déterminés par l'entreprise.

Afin de renforcer la légitimité des démarches, de nombreuses entreprises associent des acteurs externes indépendants à leur conception, à leur gouvernance ou à leur évaluation.

Plusieurs modalités sont observées :

- comités scientifiques ou experts indépendants (cf. EDF);
- panels ou cercles de parties prenantes (Assemblée des parties prenantes de Veolia);
- consultations d'ONG et d'organisations de la société civile (Michelin);
- groupes de travail sectoriels ou fédérations professionnelles (Séché, Paprec);
- démarches collectives multipartites telles que Act4nature international (Kering).

La coconstruction permet non seulement de renforcer la crédibilité des méthodes retenues, mais également d'améliorer leur pertinence et leur acceptabilité.

La transparence, facteur majeur de confiance

La transparence peut intervenir à différentes étapes du processus de mesure. Des pratiques nombreuses et diversifiées sont observées, signe de l'importance accordée par les entreprises au besoin de transparence vis-à-vis des enjeux traités ici.

Les plus courantes sont notamment :

- l'utilisation de référentiels externes reconnus pour structurer les démarches (EDF, Renault);
- la validation des méthodologies par un organisme tiers indépendant (InVivo);
- l'audit des données produites ainsi que du bon usage des méthodes par un organisme tiers indépendant (Paprec, BNP Paribas, Crédit Mutuel Alliance Fédérale);
- la publication des méthodologies employées afin de permettre leur examen et leur compréhension par les parties prenantes (Schneider Electric, Saint-Gobain);
- la publication régulière des résultats et de leur évolution dans le temps (BNP Paribas, Société Générale, TotalEnergies).

Au-delà de la seule communication des résultats, la transparence sur les hypothèses retenues, les méthodes mobilisées et les limites identifiées apparaît aujourd'hui comme l'un des principaux facteurs de confiance dans les démarches de mesure de la contribution positive.

SYNTHÈSE DES PRATIQUES D'ENTREPRISES

Les pratiques de mesure de la contribution positive sont très variées au sein des entreprises. Pour illustrer ces travaux, la diversité des choix réalisés et comment ils s'intègrent dans le fonctionnement des entreprises, les pages suivantes présentent une sélection d'approches déjà mises en œuvre par des entreprises.

Pour faciliter leur lecture, tout en fournissant des éléments de comparaison, ces pratiques sont structurées selon un cadre commun :

Périmètre

En fonction des finalités recherchées, les méthodologies utilisées peuvent s'appliquer au niveau de l'entreprise dans son intégralité, une activité en particulier, un site physique, une offre ou un portefeuille de produits et services ainsi que leur développement.

Thématique(s)

Trois tendances ressortent fortement quant aux thématiques privilégiées.

- **Climat** : la maturité scientifique et réglementaire sur les enjeux liés au changement climatique fait que les entreprises disposent des outils et processus leur permettant de mesurer et piloter leur gestion du carbone.
- **Social** : si la mesure des impacts environnementaux a historiquement focalisé sur le négatif, les enjeux sociaux ont été plus souvent associés au positif. Emplois, développement économique sont intrinsèquement liés aux modèles des entreprises.
- **Multiple** : en fonction de leurs activités mais aussi de la nature et du nombre d'interdépendances, certaines entreprises vont inclure plusieurs thématiques, soit de manière ad hoc, soit en s'inscrivant dans un cadre de référence, typiquement les Objectifs de Développement Durable.

Finalité

C'est la composante essentielle qui va influencer sur toutes les autres (cf. chapitres précédents).

KPI

Essentiels à la mesure, ils sont indiqués à titre indicatif. Dans certains cas, une combinaison d'indicateur peut être utilisée, voire un indicateur composite plutôt qu'un indicateur unique.

Méthodologie

Trois grandes approches méthodologiques ont été identifiées, elles dépendent de la finalité mais aussi de la maturité du sujet traité.

- **Externe** : utilisation d'un cadre existant : e.g. taxonomie UE, *Climate Contribution Framework*, *Impact Score*...
- **Externe avec adaptation** : il s'agit le plus souvent de déclinaison de guidelines, pas assez spécifiques pour être utilisées en l'état, ou de la combinaison de différentes méthodologies (typiquement en cas de traitement de multiples thématiques).
- **Interne** : développement par l'entreprise, typiquement pour du pilotage opérationnel et pour prendre en compte les spécificités des activités.

1 CARACTÉRISATION DE L'ASPECT «POSITIF»

Comment l'entreprise identifie ce qui relève d'une contribution positive (cf. section dédiée).

2 FONCTIONNEMENT

En fonction des spécificités de chaque cas, informations précisant le cartouche (périmètre, thématiques, KPI, méthodologie), l'usage par l'entreprise (processus nourris), la gouvernance voire les modalités de communication ou bénéficiaires de la contribution positive.

3 ÉLÉMENTS DE FIABILITÉ / MÉCANISMES POUR ASSURER LA ROBUSTESSE

Ceux-ci peuvent être de différents types (contrôle interne, audit, consultation de parties prenantes, recours à des méthodologies de référence, transparence...).

Entreprise	Pratique	Périmètre	Thématique couverte*						Finalité		Méthode	KPI principal
			Climat	Social	Biodiversité	Matières	Eau	Multiples	Principale	Secondaire		
Air Liquide	Mesurer les contributions positives pour accompagner la décarbonation industrielle	Groupe							Valorisation marché et clients		interne	Emissions de CO2 évitées (tCO2eq)
Apave	De la maîtrise des risques à la contribution positive : le récit d'une transformation	Groupe							Vision d'entreprise	Valorisation marché et clients	interne	CA et croissance de la gamme d'offre "Green & Social"
Arkema	ImpAct+ : prendre en compte la contribution aux ODD pour orienter l'offre produits	Groupe, offres							Valorisation marché et clients		adaptée	Part des ventes qui contribue aux ODD de l'ONU
BNP Paribas	Accompagner les entreprises à mesurer leur impact positif pour mieux les financer	Offres							Communication externe		interne	tCO2eq évitée / bénéficiaires
Crédit Mutuel Alliance Fédérale	Dividende sociétal : faire de la performance un levier de solidarité et de transition environnementale	Groupe							Vision d'entreprise		interne	Montant total selon un % du résultat net du groupe
EDF	Climate Contribution Framework : évaluer l'ensemble de l'action climatique de l'entreprise et sa contribution à la décarbonation de l'économie	Groupe							Valorisation marché et clients	Communication externe	externe	Score composite / tableau de bord
EDF	L'Impact Score : un référentiel pour cartographier son impact à 360°	Groupe							Communication externe		externe	Score composite / tableau de bord
groupe ADP	Observatoire territorial : connaître, objectiver et piloter les impacts territoriaux positifs	Sites							Communication externe	Vision d'entreprise	interne	Montant (€) des contributions socio-économiques territoriales
InVivo	Les Offres à Impact Positif : un cadre pour développer des solutions à bénéfices mesurables	Groupe, offres							Pilotage opérationnel	Valorisation marché et clients	interne	Ratio CA OIP / CA des offres éligibles Ratio CA OIP / CA total
Kering	Net-Positive Impact : mesurer, régénérer et protéger au-delà de notre empreinte	Groupe							Vision d'entreprise	Communication externe	interne	Hectares en cours de régénération, complété par des indicateurs spécifiques
Michelin	Un cadre juste et régénératif pour orienter nos actions dans la filière caoutchouc naturel	Groupe, projets							Vision d'entreprise	Valorisation marché et clients	adaptée	Cahier des charges ESG et critères permettant des crédits carbone à haute intégrité
Paprec	Objectiver l'impact positif de la valorisation des déchets par la mesure des émissions évitées	Groupe							Valorisation marché et clients	Vision d'entreprise	adaptée	tCO2eq évitée
Renault Group	Contribuer à une transition juste et accessible à tous	Groupe, sites, offres							Vision d'entreprise	Communication externe	externe	Progression du CA aligné avec la taxonomie
Saint-Gobain	Démontrer le leadership mondial établi dans la construction durable avec une offre différenciante de solutions durables	Groupe							Valorisation marché et clients	Vision d'entreprise	interne	CA durable (€) tCO2eq évitée
Schneider Electric	Aider les clients à économiser ou électrifier l'énergie, afin de réduire leurs émissions de CO2	Offres							Valorisation marché et clients	Vision d'entreprise	interne	MWh économisés ou électrifiés tCO2 économisés ou évités
Séché environnement	Mise en œuvre de l'IJET : mesurer et objectiver l'ancrage territorial d'une structure.	Site							Vision d'entreprise	Valorisation marché et clients	externe	Tableau de bord
SNCF	Réemploi du ballast et rail vert pour faire de l'économie circulaire un levier de contribution positive	Groupe							Pilotage opérationnel		interne	Taux de réutilisation Émissions de CO2 Volume d'eau consommé
SNCF	Mesurer et objectiver l'empreinte positive des achats sur les territoires	Groupe							Communication externe	Valorisation marché et clients	externe	Emplois générés Richesse générée (PIB) Achats inclusifs
Société Générale	Sustainable Bond Framework : Identification d'actifs durables et quantification des impacts positifs	Groupe							Pilotage opérationnel	Valorisation marché et clients	adaptée	Indicateurs d'impact spécifiques pour chaque catégorie
Solvay	Identification et pilotage des impacts positifs du portefeuille produits grâce au SPM dans le cadre de la CSRD	Groupe, offres							Valorisation marché et clients	Vision d'entreprise	adaptée	CA associé à des impacts positifs matériels (CSRD) Part du portefeuille classée "solutions"
Suez	Fixation d'un objectif de chiffre d'affaires de l'entreprise contribuant à l'environnement	Groupe, projets							Vision d'entreprise		adaptée	% du chiffre d'affaires des solutions du cadre du financement vert
Tikehau	Mesurer la contribution positive des fonds à impact	Offres							Pilotage opérationnel	Valorisation marché et clients	adaptée	% de revenus alignés ODD + KPI physiques sectoriels
TotalEnergies	Accélérer la transition énergétique mondiale vers une énergie plus abordable, plus disponible et plus durable : engagement volontaire dans l'Energy Compact, en contribution à l'ODD 7	Groupe							Vision d'entreprise	Communication externe	externe	Foyers bénéficiaires Capacité renouvelable installée
Veolia	La performance plurielle : incarner la raison d'être du Groupe, conformément aux attentes des parties prenantes	Groupe							Vision d'entreprise		adaptée	Tableau de bord
Veolia	Contribuer à la sécurité hydrique en s'engageant sur un volume annuel d'eau douce préservé	Groupe							Pilotage opérationnel	Vision d'entreprise	adaptée	Tonne d'eau évitée
Wavestone	Valoriser économiquement l'engagement des entreprises : approche par les coûts évités	Groupe, sites							Communication externe	Valorisation marché et clients	interne	Coûts évités pour les parties prenantes + KPI spécifiques
-	Mesurer la contribution positive de l'IA ?											

* L'intensité de la couleur exprime la place accordée à chaque thématique dans le système de mesure mis en place. Cette représentation est donnée à titre indicatif.

Mesurer les contributions positives pour accompagner la décarbonation industrielle

Périmètre

Groupe

Thématique(s)

Carbone

Finalité

Valorisation marché et clients

Méthodologie

Interne

KPI

Emissions de CO₂ évitées (tCO₂eq)

1 CARACTÉRISATION DE L'ASPECT «POSITIF»

La transition mondiale vers une économie décarbonée entraîne de profondes mutations industrielles et fait émerger de nouveaux besoins autour des produits et solutions d'Air Liquide. Par son expertise opérationnelle et technologique, le groupe est amené à jouer un rôle de premier plan dans ces transformations en accompagnant ses clients dans leur transition.

Air Liquide quantifie cette contribution par le biais de calcul «d'émissions évitées» correspondant aux gaz à effet de serre non émis du fait de l'utilisation des produits et services, et technologies, du groupe. Cet impact positif peut être intrinsèque au modèle d'affaires du groupe, auquel les clients outsourcent certaines de leurs opérations de production de gaz industriels, lié à l'utilisation des gaz ou solutions de décarbonation fournis par le groupe, ou aux technologies déployées.

Cela permet de démontrer la différenciation des solutions Air Liquide par rapport à la concurrence pour accompagner la décarbonation de l'industrie et créer de la valeur.

2 FONCTIONNEMENT

Cette évaluation d'impact positif est effectuée dans le cadre du développement de projet et informe les échanges avec les clients, servant parfois à l'obtention de financements dédiés.

Par ailleurs, le groupe communique dans ses documents institutionnels, comme le Document d'Enregistrement Universel une mesure agrégée d'émissions évitées, correspondant à une sélection d'applications.

3 ÉLÉMENTS DE FIABILITÉ / MÉCANISMES POUR ASSURER LA ROBUSTESSE

L'évaluation des impacts positifs repose sur des méthodologies élaborées par des experts produits du groupe, en collaboration avec son équipe Développement Durable. Dans certains cas, sur de nouvelles technologies spécifiques (hydrogène, captage de CO₂), le groupe coconstruit ces évaluations avec ses clients en suivant des méthodologies reconnues.

Air Liquide Normand'Hy

L'un des plus grands électrolyseurs PEM au monde



200 MW de capacité alimentés par de l'électricité renouvelable et bas carbone

Jusqu'à **28 000 tonnes** d'hydrogène produites par an

2026 : démarrage

Jusqu'à **250 000 tonnes de CO₂ évitées par an**

Étape majeure dans le déploiement à l'échelle industrielle d'électrolyseurs européens, Air Liquide Normand'Hy produira de l'hydrogène renouvelable et bas carbone pour accélérer la transition énergétique de l'industrie et de la mobilité intensive. L'hydrogène produit permettra d'éviter jusqu'à 250 kt de CO₂ par an, en se substituant à de l'hydrogène produit par (vapo)reformage de gaz naturel pour l'industrie, ou à du diesel pour alimenter des véhicules.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.airliquide.com/sites/airliquide.com/files/2024-09/air-liquide-climate-transition-plan-september-2024.pdf

De la maîtrise des risques à la contribution positive : le récit d'une transformation

■ Périmètre

Groupe

✓ Thématique(s)

Social, Climat,
Environnemental,
Transverse

► Finalité

1. Vision d'entreprise
2. Valorisation
marché et clients

⚙️ Méthodologie

Interne

📊 KPI

Chiffre d'affaires
et croissance de
la gamme d'offre
"Green & Social"

1 CARACTÉRISATION DE L'ASPECT «POSITIF»

L'impact positif d'Apave repose sur une démarche structurée et complémentaire, couvrant les enjeux sociaux, environnementaux et économiques. **Cette contribution s'exprime de manière directe à travers les revenus générés par ses activités durables, mais aussi indirectement via l'amélioration des KPI ESG de ses clients.** À ce titre, la gamme **Green & Social** rassemble un éventail de solutions dédiées à la transition écologique et sociétale — allant des stratégies de décarbonation comprenant les bilans GES jusqu'à la dépollution des sols et l'accompagnement des préventeurs HSE.

L'impact se mesure concrètement, par exemple via la baisse chiffrée des consommations d'énergie ou de la sinistralité au travail. Conformément au principe du DNSH (*Do No Significant Harm*), Apave s'assure que ses actions et recommandations ne génèrent aucun impact négatif collatéral, préservant ainsi la santé des équipes, la biodiversité et la valeur des actifs.

2 FONCTIONNEMENT

Tout commence par une scène du quotidien : un inspecteur qui vérifie l'étanchéité d'une toiture avant une tempête, un audit de surchauffe sur une armoire électrique en pleine canicule, ou un diagnostic de structure sur un bâtiment fragilisé par la sécheresse. Ces actes techniques sur le terrain dépassent la simple vérification de conformité : ils transforment le contrôle technique réglementaire en un véritable levier de progrès social et environnemental.

L'offre Green & Social incarne cette maîtrise globale des risques à 360°, structurée autour de trois grands piliers :

- 1. Impact social pour protéger l'humain et ancrer la prévention au quotidien** : Prévention terrain : transmission des réflexes de sécurité / Formations sécurité : renforcement des compétences techniques et sécurisation des parcours / Conditions de travail : gestion du DUERP, prévention des RPS et démarche QVCT.
- 2. Impact environnemental pour se préparer au climat de demain** : Décarbonation & Énergie : bilans carbone, audits énergétiques et sobriété / Plans d'adaptation climatique : études de vulnérabilité et résilience des sites / Économie circulaire & pollution : diagnostics PEMD, dépollution des sols et contrôle des rejets.
- 3. Gouvernance des actions de durabilité rigoureuse et transparente** : Tierce partie de confiance : vérification indépendante des données ESG / Stratégie & CSRD : double matérialité, taxonomie européenne et vérification H2A (Haute Autorité de l'Audit) / Certifications : ISO (14001, 50001, 45001), labels inspirés de l'ISO 26000 et données probantes.

La mesure de cet impact s'articule autour d'un double pilotage : direct et indirect. D'une part, Apave mesure et dynamise les ventes de la gamme Green & Social en veillant à ce que ces offres accélèrent la croissance du chiffre d'affaires du groupe tout en assurant leur rentabilité. D'autre part, la valeur créée chez les clients est mesurée en consolidant leurs indicateurs extra-financiers (comme la baisse des émissions de CO₂ ou la réduction de la sinistralité). Ces KPI consolidés — tCO₂e évités ou réduits, kWh économisés par mètre carré, taux de réemploi de matériaux, heures de formation sécurité dispensées ou évolution des taux de fréquence des accidents — alimentent directement la gouvernance des clients, sécurisent leurs arbitrages d'investissement et facilitent leur reporting extra-financier réglementaire.

3 ÉLÉMENTS DE FIABILITÉ / MÉCANISMES POUR ASSURER LA ROBUSTESSE

Dans le cadre de la fiabilisation de la mesure des contributions positives de ses clients, la valeur ajoutée d'Apave repose sur sa capacité à transformer des interventions de terrain en **données probantes, auditables et reproductibles**. La fiabilité de la mesure n'est pas déclarative : elle s'appuie sur une chaîne de contrôle interne, l'adossement à des méthodologies de référence et le statut de tierce partie indépendante accréditée.

Pour garantir une **réplication exacte de la mesure** d'un site à un autre ou d'une année sur l'autre, Apave applique un protocole standardisé :

- 1. Étalonnage et traçabilité** : utilisation d'outils de mesure calibrés et de grilles d'audit uniformisées à l'échelle du groupe.
- 2. Utilisation de bases de données reconnues** (Base Empreinte® de l'ADEME...) et respect strict des normes de comptabilité carbone internationales et réglementaires (ISO 14064, GHG Protocol, CSRD).
- 3. Double contrôle qualité** : validation systématique des livrables par un référent technique distinct de l'intervenant terrain.
- 4. Auditabilité et traçabilité de la preuve** : chaque donnée collectée (relevé physique, facture énergétique, attestation de formation) est archivée avec son historique de vérification pour permettre une ré-auditabilité par des tiers.

ImpAct+ : prendre en compte la contribution aux ODD pour orienter l'offre produits

Périmètre

Groupe, offres

Thématique(s)

ODD

Finalité

Valorisation marché et clients

Méthodologie

Externe avec adaptation

KPI

Part des ventes qui contribue aux ODD de l'ONU

1 CARACTÉRISATION DE L'ASPECT «POSITIF»

Part des solutions durables dans le chiffre d'affaires du groupe.

2 FONCTIONNEMENT

La méthode Archimedes, basée sur le « *Portfolio Sustainability Assessment* » développé par le WBCSD, prend en compte, autant que les connaissances le permettent, la chaîne de valeur complète depuis les matières premières jusqu'à la fin de vie des produits. Elle est réalisée en déroulant trois séries de critères : des exigences de base (incluant critères réglementaires, principes d'éthique et de respect des droits humains ; rentabilité économique dans la durée) ; les tendances et attentes du marché en termes de solutions plus durables ; et enfin la contribution aux Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU en prenant comme référence les ODD les plus pertinents au regard des activités du groupe.

Sont classées dans la catégorie ImpAct+ les solutions qui, sur la base de l'arbre de décision :

1. remplissent les exigences de base en particulier les exigences réglementaires ;
2. sont alignées avec les tendances et les attentes du marché ;
3. ont un impact positif par rapport aux standards du marché sur au moins un des ODD, et ne génèrent pas d'impact négatif significatif sur les autres ODD.

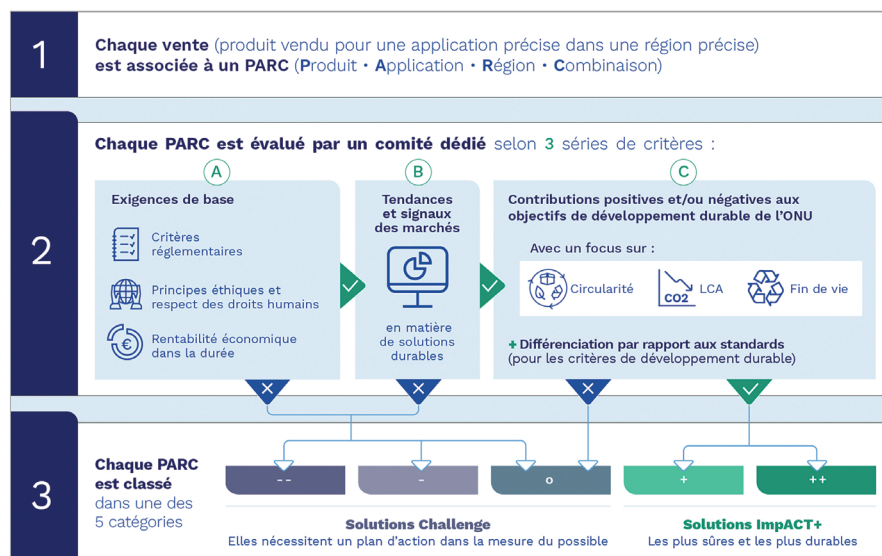
Les évaluations sont réalisées par un comité regroupant le Responsable de l'Offre Durable du groupe et des experts de la *Business Line* (Réglementation Produits, Business et Industriel). Le comité de pilotage *Product Stewardship*, composé des membres du Comité exécutif en charge

des *Business Lines*, du directeur R&D, du directeur Achats et du directeur Développement Durable, examine les avancées et décide des priorités et plans d'action.

L'étape d'évaluation réglementaire, qui vise à identifier, anticiper et hiérarchiser les contraintes réglementaires actuelles et à venir qui pèsent sur les produits ou les familles de produits du groupe Arkema, permet de guider les décisions relatives à la gestion du portefeuille produits. Archimedes permet ainsi de hiérarchiser les efforts de substitution ou d'innovation durable et d'appuyer les décisions de désengagement ou de reformulation de certains produits. ImpAct+ est un KPI extra-financier qui est publié dans le Document d'Enregistrement Universel du groupe chaque année depuis 2019. La méthode permet de faire évoluer le portefeuille produits vers des solutions plus sûres tout en prenant en compte les tendances du marché en termes de développement durable. L'ensemble des *Business Lines* du groupe anticipent ainsi les évolutions réglementaires à venir et pilote leur offre produit grâce à un outil s'appuyant sur des données factuelles.

3 ÉLÉMENTS DE FIABILITÉ / MÉCANISMES POUR ASSURER LA ROBUSTESSE

Depuis 2023, le programme Archimedes s'est doté d'un outil digital dédié, qui vise à assurer l'harmonisation de toutes les évaluations, à faciliter l'évaluation des solutions en particulier sur les critères réglementaires, à garder la traçabilité des évaluations et à consolider les résultats.



POUR EN SAVOIR PLUS

www.arkema.com/global/fr/social-responsibility/innovation-and-sustainable-solutions/portfolio-sustainability-assessment

Accompagner les entreprises à mesurer leur impact positif pour mieux les financer

Périmètre

Offres

Thématique(s)

Capital naturel, développement local, impact social et inclusion financière

Finalité

Communication externe

Méthodologie

Interne

KPI

Exemples pour :

- **l'environnement :** tonnes de ressources économisées (eau, matières premières...), déchets évités, hectares restaurés / protégés ...
- **le social** : taux d'insertion durable (CDD > à 6 mois, CDI), économies réalisées sur les factures, taux de chutes évitées (personnes âgées)...

3 ÉLÉMENTS DE FIABILITÉ / MÉCANISMES POUR ASSURER LA ROBUSTESSE

- Comités stratégiques à fréquence régulière pour suivre les avancées et impacts des entreprises dans lesquelles un investissement en direct a été réalisé.
- Évaluation des contrats à impact réalisés par des évaluateurs indépendants qui mesurent des indicateurs de paiement pour évaluer globalement les programmes d'action.
- Audits de performance réalisés annuellement sur les institutions de microfinance financées.

POUR EN SAVOIR PLUS

[bnpp_rapport_activite_accelerateur_impact_inclusion_2025.pdf](#)

1 CARACTÉRISATION DE L'ASPECT «POSITIF»

Impact positif en absolu sur la société ou sur l'environnement, généré par des entreprises à impact dont les modèles économiques sont au service d'une cause sociétale. L'Accélérateur d'Impact et d'inclusion finance ces entreprises à impact, ou investit dans ces structures.

À noter qu'il s'agit bien d'une contribution positive indirecte de l'Accélérateur d'Impact et d'Inclusion : l'impact positif correspond à l'apport qu'ont les structures à impact financées sur l'environnement, la société ou les bénéficiaires accompagnés.

2 FONCTIONNEMENT

MESIS (Mesure et Suivi de l'Impact Sociétal) est un outil d'évaluation d'impact dédié aux entreprises générant un impact positif sur la société ou l'environnement – développé par BNP Paribas et des acteurs spécialisés en mesure d'impact. Cette méthodologie est utilisée pour suivre les activités de l'Accélérateur d'Impact et d'Inclusion du groupe BNP Paribas (Direction de l'Engagement) comprenant :

- l'investissement à impact pour compte propre : investissement direct dans des structures à impact et investissement dans des fonds d'investissement spécialisés dans l'impact ;
- la structuration de contrats à impact ;
- le financement d'institutions de microfinance.

Le suivi des investissements et des financements se fait de façon régulière lors de comités, d'évaluations ou d'audits organisés pour rendre compte des résultats et des impacts associés.

Un rapport d'activité de l'Accélérateur d'Impact et d'Inclusion est diffusé chaque année en interne et en externe auprès des participations et partenaires. Il permet de consolider et de formaliser l'ensemble des impacts générés selon la méthodologie MESIS, qui est structurée autour de 13 domaines d'impact, déclinés en 38 sous-domaines thématiques, avec un total de 400 indicateurs. Si l'hétérogénéité des contextes, propres à chaque projet, rend complexe toute tentative de standardisation, certains indicateurs peuvent être agrégés pour la majorité des projets (nombre de bénéficiaires, émissions évitées...).

Le rapport présente de manière transparente les résultats et indicateurs clés, rend compte des avancées des activités de finance à impact du groupe et valorise les contributions positives des entreprises financées ou accompagnées sur la société et l'environnement.

Les 13 domaines d'impact de la méthodologie MESIS



Dividende sociétal : faire de la performance un levier de solidarité et de transition environnementale

📏 Périmètre

Groupe

✓ Thématique(s)

Environnement
& social

▶ Finalité

Vision d'entreprise

🔗 Méthodologie

Interne

📊 KPI

Montant total (M€)
selon un % du
résultat net du
groupe

rupture technologique et facilite le passage à l'échelle des filières émergentes pour la transformation environnementale et sociétale. Le fonds intervient sur 6 thématiques d'investissements alignées sur celles de la planification écologique de la France : mieux se déplacer, mieux se loger, mieux consommer, mieux se nourrir, mieux produire, et mieux préserver et valoriser nos écosystèmes. Sans objectif de rendement financier à court terme, le fonds vise une plus-value écologique et/ou sociale.

2. Les offres à tarification inclusive et solidaire

Crédit Mutuel Alliance Fédérale développe des services de bancassurance solidaires pour favoriser l'inclusion, accompagner la transition écologique et soutenir ses clients les plus fragiles.

Exemples :

→ Prêt coup de pouce à taux bonifié pour permettre à nos clients particuliers de financer un véhicule électrique (Crit'Air0) neuf ou d'occasion.

→ Aide Mutualiste en Santé : cette aide exceptionnelle peut couvrir des restes à charge pouvant aller jusqu'à 5 000 € par dossier (ex. : dépassements d'honoraires en cas d'hospitalisation, adaptation du logement, aides à la mobilité, aide et assistance à domicile...).

3. Les actions de mécénat et de soutien au monde associatif

Ce troisième levier rassemble le mécénat sous différentes formes : le mécénat direct et de compétences ; les subventions accordées aux fondations internes et à la Fondation du Crédit Mutuel pour la Lecture ; le mécénat réalisé via la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale, qui œuvre depuis 2021 pour un monde plus juste et plus durable à travers ses deux domaines d'action «Solidarité et Territoires» et «Environnement» ; des partenariats forts et engagés avec les associations locales jusqu'à des structures nationales dans la musique, le sport et la culture.

③ ÉLÉMENTS DE FIABILITÉ / MÉCANISMES POUR ASSURER LA ROBUSTESSE

Le Dividende sociétal est notre premier engagement d'entreprise à mission. À ce titre, le Comité de mission prend connaissance des projets, mesure les résultats, émet des propositions. La bonne exécution des engagements pris dans le cadre de l'entreprise à mission est vérifiée annuellement par KPMG, comme organisme tiers indépendant.

① CARACTÉRISATION DE L'ASPECT «POSITIF»

Créé en janvier 2023, le Dividende sociétal consacre chaque année 15% du résultat net du groupe pour la transformation écologique et pour la solidarité sociale et territoriale. Il s'élève à **622 millions d'euros en 2025**, portant à plus de 1,6 milliard d'euros le total mobilisé depuis sa création.

Le Dividende sociétal s'appuie sur trois leviers d'actions complémentaires, en 2025 il est réparti comme suit :

- **359 millions d'euros** pour le Fonds Révolution Environnementale et Solidaire ;
- **157 millions d'euros** pour les offres à tarification inclusive et solidaire ;
- **106 millions d'euros** pour le mécénat et le soutien au monde associatif.

En consacrant une part de ses résultats au financement des projets environnementaux et solidaires, le groupe transforme la valeur créée en impact concret. Le Dividende sociétal permet d'assurer un meilleur partage de la valeur, en mettant la performance financière au service du bien commun.

② FONCTIONNEMENT

Ce mécanisme innovant de partage de la valeur repose sur trois leviers d'actions complémentaires :

1. Le Fonds Révolution Environnementale et Solidaire

Ce fonds à impact durable cible des projets générateurs d'impacts positifs, concrets et mesurables pour l'environnement au bénéfice des territoires. Il s'engage auprès d'entreprises de



🔍 POUR EN SAVOIR PLUS

www.creditmutuel.fr/fr/alliancefederale/entreprise-a-mission/dividende-societal.html

L'Impact Score : un référentiel pour cartographier son impact à 360°

Périmètre

Groupe

Thématique(s)

Transverse

Finalité

Communication externe

Méthodologie

Externe

KPI

Score composite

1 CARACTÉRISATION DE L'ASPECT «POSITIF»

L'Impact Score du Mouvement Impact France est une évaluation à 360°. En effet, le référentiel s'appuie sur 3 grands piliers : limitation des externalités négatives, partage du pouvoir et de la valeur, stratégie à impact positif pour une évaluation globale de l'engagement social et environnemental. Face à la multiplication des référentiels, l'Impact Score se présente comme un référentiel simple et commun (B Corp France, EcoVadis ou encore l'AFNOR et l'ADEME sont au comité stratégique de l'Impact Score).

EDF a été le premier grand groupe à publier son Impact Score et à s'engager sur une démarche de progression transparente dès 2022. Depuis 2022, EDF réalise régulièrement sa réévaluation et rend compte de l'évolution de son Impact Score.

2 FONCTIONNEMENT

Pour réaliser son Impact Score, il suffit de répondre à un formulaire composé d'environ 60 questions qui se concentrent sur l'essentiel. Aucun document justificatif n'est à apporter. Dès la fin du formulaire, l'Impact Score est calculé immédiatement.

Impact Score est très rapide à opérer et en outre totalement gratuit. L'outil est accessible pour toutes les organisations quel que soit leur taille et le formulaire est adapté en fonction de la taille de l'entreprise.

Depuis 2022, l'Impact Score a fortement évolué pour devenir un standard de mesure de la RSE.

3 ÉLÉMENTS DE FIABILITÉ / MÉCANISMES POUR ASSURER LA ROBUSTESSE

La robustesse de l'Impact Score est garantie par :

- **des questions fermées** : les questions du questionnaire demandent systématiquement des données chiffrées ou factuelles ;
- **une obligation de transparence** : La communication sur l'Impact Score est conditionnée à la mise en transparence des réponses, accessibles par tous dans la page Résultats.



SCORE D'EDF
SELON LES 3 PILIERS
ESSENTIELS



Limitation des
impacts négatifs



Partage du pouvoir
et de la valeur



Stratégie
à impact positif

LES 20 PRINCIPES D'ACTION DE L'IMPACT SCORE

Focus sur les indicateurs mesurés pour un diagnostic à 360°



1. Limitation des impacts négatifs		2. Partage du pouvoir et de la valeur		3. Stratégie à impact positif
Impact Social	Impact Ecologique	Partage du Pouvoir	Partage de la Valeur	Stratégie à Impact
1. Inclusion de travailleurs éloignés de l'emploi (handicap, insertion) /4	5. Mesure de l'empreinte carbone /4	9. Parties prenantes dans la gouvernance /4	13. Partage de la valeur entre les parties prenantes /4	17. Mission sociale ou écologique liée aux ODD (Objectifs de Développement Durable) /10
2. Soutien de publics fragiles (QPV, zones rurales) /4	6. Réduction de l'empreinte carbone /4	10. Place des salariés dans la décision /4	14. Limitation des écarts de rémunération /4	18. Impact du coeur d'activité /10
3. Egalité femmes-hommes /4	7. Biodiversité & Utilisation des Ressources Naturelles /4	11. Progression des salariés (formation, rémunération, bien-être) /4	15. Placements financiers responsables /4	19. Statuts, Labels, Agréments, Scores, Certifications /10
4. Intégration des jeunes et seniors /4	8. Economie locale et circulaire /4	12. Stabilité et bien-être au travail /4	16. Mécénat et bénévolat /4	20. Écosystème à impact /6

POUR EN SAVOIR PLUS

www.edf.fr/groupe-edf/agir-en-entreprise-responsable/responsabilite-societale-d-entreprise/rapports-et-indicateurs/impact

Climate Contribution Framework : évaluer l'ensemble de l'action climatique de l'entreprise et sa contribution à la décarbonation de l'économie

Périmètre

Groupe, BU, projet, offre/portefeuille, produit...

Thématique(s)

Carbone, biodiversité, eau, social

Finalité

1. Valorisation marché et clients

2. Vision d'entreprise et communication externe

Méthodologie

Externe

KPI

Score composite

1 CARACTÉRISATION DE L'ASPECT «POSITIF»

Le «*Climate Contribution Framework*» est une méthode d'évaluation de la contribution des entreprises à l'atteinte du zéro émission nette mondiale. Elle couvre trois piliers de leur action climatique : la réduction des émissions de l'entreprise (A), les solutions climatiques qu'elle déploie auprès de ses clients (B) et le financement de l'action climatique au-delà de sa chaîne de valeur (C). Des pondérations (α , β , γ) matérialisent les attentes de contribution spécifique de chaque secteur économique sur les trois piliers. La méthodologie propose enfin une méthode d'évaluation de la performance de l'entreprise sur chaque pilier.

Cette méthode permet de dépasser la seule empreinte carbone, en y associant le rôle parfois sous-estimé des entreprises comme catalyseurs de solutions et financeurs de la transition.

2 FONCTIONNEMENT

La méthodologie vise à exploiter au maximum, à la fois, les données déjà divulguées par l'entreprise et celles issues d'autres dispositifs d'évaluation des trajectoires d'objectifs, des plans de transition ou encore des actions de plaidoyer des entreprises.

En complément, un nombre limité de données supplémentaires peuvent être nécessaires pour évaluer l'importance de la part des solutions climatiques dans l'activité de l'entreprise (pilier B) ou les efforts de financement d'actions au-delà de la chaîne de valeur de l'entreprise (pilier C).

La méthode est développée par Sweep et le *Mirova Research Center*, avec le soutien d'I Care by BearingPoint et Winrock International et le parrainage d'un groupe d'entreprises (Accor, EDF, Eramet, Equans, Klépierre, Orange, Renault Group, Schneider Electric, Veolia), avec le regard d'un Comité consultatif indépendant (WBCSD, SBTi, CERES, ICROA, *Exponential Roadmap Initiative*, WBA, *Oxford Net Zero*, SEI, *GHG Management Institute*).

Le CCF permet à EDF, selon une méthodologie inédite et transparente, d'une part de représenter la répartition attendue de son effort de décarbonation entre les 3 piliers et d'autre part, d'obtenir une évaluation de sa performance sur chaque pilier, y compris sa performance actuelle (pas uniquement ses engagements), ce qui permet aussi de prioriser les actions. C'est un outil précieux pour le pilotage de son action climatique ainsi que le dialogue avec ses parties prenantes, notamment les investisseurs dont certains souhaitent orienter les portefeuilles d'investissement bas carbone (ou équivalent) vers des acteurs qui «contribuent» effectivement à décarboner l'économie.

3 ÉLÉMENTS DE FIABILITÉ / MÉCANISMES POUR ASSURER LA ROBUSTESSE

L'appréciation de la robustesse et de la qualité des données utilisées fait partie intégrante du processus d'évaluation. Les éléments suivants sont notamment valorisés :

- évaluations obtenues selon des cadres existants et reconnus pour certains sous-piliers (ACT, CDP, TPI, SBTi, Moody's, *InfluenceMap*, etc.) ;
- production de données selon des standards externes (par exemple principes du WBCSD pour le calcul des émissions évitées ou taxonomie UE pour la détermination des solutions climatiques) ;
- audit des données (par exemple dans le périmètre du rapport d'assurance sur l'état de durabilité de l'entreprise).

POUR EN SAVOIR PLUS

www.edf.fr/en/the-edf-group/taking-action-as-a-responsible-company/corporate-social-responsibility/reports-and-indicators/reports

SCORECARD EDF SELON LE CLIMATE CONTRIBUTION FRAMEWORK

A : 80/100

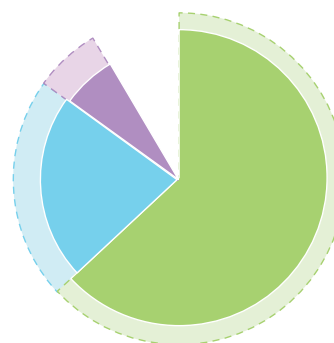
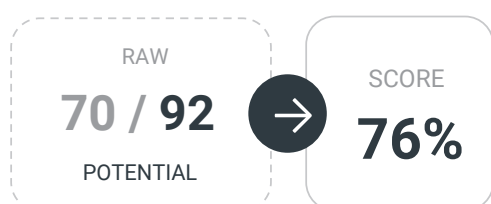
B : 68/100

C : 65/100

$\alpha = 64\%$

$\beta = 22\%$

$\gamma = 6\%$



PILLAR	SUB- PILLAR	SUB- PILLAR SCORE /100	ASSESSMENT FRAMEWORK
A Minimize Footprint 80/100 ADJUSTED 51/64	A1 – Past & current performance	88	CCF Simplified – Result-oriented
	A2 – Ambition & targets	84	TPI – Carbon Performance (1.5°C/1.5°C/B2D at short, medium, long term) Other frameworks assessed: SBTi, CDP - Targets, ACT Module 1 by WBA, CCF Simplified
	A3a – Implementation strategy	78	CDP – Business Strategy & Emissions Reduction Initiatives and Low Carbon Products Other frameworks assessed: ACT Module 2&3 by WBA, TPI – MQ, CCF Simplified
	A3b – Supplier engagement	60	ACT Module 6 by WBA (60/100) Other frameworks assessed: CDP – Value Chain Engagement, CCF Simplified
	A3c – Customer engagement	70	ACT Module 7 self-assessed Other frameworks assessed: CCF Simplified
	A4 – Governance	89	CDP – Governance Other frameworks assessed: ACT Module 5 by WBA, TPI – MQ, CCF Simplified
	A5 – Policy & influence	67	CDP – Public Policy Engagement and Industry Collaboration & InfluenceMap (B-) Other frameworks assessed: ACT Module 8 by WBA, TPI – MQ, CCF simplified
B Scale solutions 68/100 ADJUSTED 15/22	B1 – Current green revenues	70	EU Taxonomy (52% aligned revenue in 2025)
	B2 - Forecast green revenues	70	No planned increase in future green share
	B3 - Current avoided emissions	66	EDF internal methodology
C Finance Beyond 65/100 ADJUSTED 3.9/6	C1 - GHG tonne-denominated instruments	65	Label Bas Carbone, Gold Standard, Verra
	C2 - Non-tonne denominated climate finance		Sponsorship of Climate initiatives (CCF) & Scientific patronage (chaires Economie du Climat, Finance, DD, RRSC...) Subsidies for the electrification of uses (BtoC heat pumps & HDV vehicles supply) Membership of advocacy organizations (Bruegel Florence School of Regulation, European Policy Centre) Partnerships with think-tanks and NGOs (IDDRI, National Museum of Natural History, IUCN, Birdlife, Conservatories of Natural Areas)
	C3 - Instruments with secondary climate impacts		EDF Pulse Ventures

Observatoire territorial : connaître, objectiver et piloter les impacts territoriaux positifs

Périmètre

Site

Thématique(s)

Social, transverse

Finalité

1. Communication externe
2. Vision d'entreprise

Méthodologie

Interne

KPI

Montant des contributions socio-économiques territoriales (€)

1 CARACTÉRISATION DE L'ASPECT «POSITIF»

Le groupe ADP met en place un **observatoire territorial** afin de mieux connaître, objectiver et suivre sa contribution au développement des territoires d'implantation de ses aéroports, dans un premier temps, au niveau des aéroports franciliens.

Cette démarche s'inscrit dans la **volonté du groupe de compléter les dispositifs de dialogue territorial** par une vision consolidée de ses **impacts socio-économiques positifs**.

L'entreprise se doit désormais de construire avec son territoire et non plus simplement sur son territoire. Les plateformes aéroportuaires constituent des moteurs de développement économique, d'emploi, d'attractivité et d'innovation. L'observatoire territorial a vocation à rendre visibles les différentes formes de contribution du groupe aux communes, intercommunalités et départements d'emprise.

2 FONCTIONNEMENT

L'observatoire territorial repose sur la collecte, la consolidation et l'analyse annuelle des données relatives aux contributions territoriales des aéroports. Il couvre notamment :

- les achats réalisés auprès d'entreprises du territoire ;
- les financements de projets d'intérêt territorial (piste cyclable réseau Île-de-France sur la plateforme de Charles de Gaulle et nouvelle ligne de transport liaison express Meaux-Roissy) ;
- les actions de mécénat et de parrainage ;
- le soutien aux associations via la Fondation ADP SA ;
- la compensation carbone volontaire ;
- la restauration écologique (biodiversité).

Les données sont suivies dans le temps, de sorte à analyser les contributions financières par territoire et d'alimenter le dialogue avec les collectivités et les autres parties prenantes.

L'observatoire territorial constitue un outil d'aide au pilotage de la stratégie territoriale du groupe.

3 ÉLÉMENTS DE FIABILITÉ / MÉCANISMES POUR ASSURER LA ROBUSTESSE

L'observatoire territorial s'appuie sur des données issues des systèmes RH, achats, financiers et des dispositifs de soutien territorial du groupe. Sa robustesse repose sur :

- un périmètre territorial clairement défini (communes, intercommunalités et départements) ;
- des règles communes de collecte et de consolidation des données ;
- la traçabilité des informations, garantissant leur audibilité ;
- un processus de contrôle interne des données avant leur consolidation ;
- une mise à jour annuelle sous le pilotage de la Direction RSE ;
- la comparabilité des résultats dans le temps.

Les travaux pourront être enrichis progressivement par de nouvelles sources de données afin d'améliorer la connaissance des retombées territoriales positives.

COMPOSANTES DE L'OBSERVATOIRE

• Achats locaux	• Restauration écologique	• Valorisation des journées de l'engagement
• Taxe d'apprentissage	• Mécénat : dons en numéraire	• Comptoirs des dons
• FCNA* - projets spécifiques	• Mécénat : dons en nature	• Actions territoriales des Maisons de l'Environnement
• FCNA* - dotations volontaires	• Mécénat de compétences	• Fondation
• Compensation carbone volontaire	• Parrainage	• Locaux mis à disposition à titre gracieux

* Fonds de compensation des nuisances aériennes

Les Offres à Impact Positif : un cadre pour développer des solutions à bénéfices mesurables

📏 Périmètre

Groupe, offres

✓ Thématique(s)

Santé des sols, carbone, biodiversité, valeur ajoutée sociale

▶ Finalité

1. Pilotage opérationnel
2. Valorisation marché et clients

⚙️ Méthodologie

Interne

📊 KPI

- Ratio CA OIP / CA des offres éligibles au programme
- Ratio CA OIP / CA total

1 CARACTÉRISATION DE L'ASPECT «POSITIF»

Chez InVivo, une Offre à Impact Positif (OIP) est définie comme une offre de produit ou de service qui intègre les impacts sociétaux, économiques et environnementaux sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, depuis sa conception jusqu'à son utilisation par le client final. La démarche s'appuie sur la raison d'être du groupe, qui vise à accompagner la transition agricole et alimentaire vers un agrosystème plus résilient. Structurée autour de 5 enjeux RSE, une offre à impact positif doit inclure :

Au moins 1 impact environnemental parmi :

1. contribuer à l'atténuation de l'empreinte **climatique** et/ou agir pour l'adaptation aux conséquences du réchauffement climatique ;
2. atténuer l'impact et/ou restaurer et/ou valoriser la **biodiversité** ;
3. préserver et/ou régénérer la **santé des sols** ;
4. optimiser la gestion d'intrants et/ou agir pour limiter les risques de pollutions chimiques directes et indirectes de l'environnement et/ou de l'alimentation.

Et un impact positif/bénéfice :

5. augmenter et/ou sécuriser les bénéfices économiques (revenus moins les charges) et/ou la valeur ajoutée des agriculteurs et/ou agir au bénéfice* des utilisateurs ou des consommateurs.

2 FONCTIONNEMENT

Les OIP répondent à une diversité d'objectifs : accompagner avec les partenaires le développement d'une offre différenciante et créatrice de valeur grâce à sa qualité durable, stimuler l'innovation, donner du sens aux collaborateurs, répondre aux nouvelles attentes des consommateurs et des partenaires financiers, capter les jeunes talents, répondre à l'exigence réglementaire sans perte de valeur, améliorer et suivre la transformation nécessaire de l'offre afin d'assurer la durabilité des activités dont la production agricole.

La méthodologie OIP repose sur un principe commun, mais est adaptée aux différentes activités du groupe afin de tenir compte des réalités des métiers. Trois déclinaisons méthodologiques sont ainsi utilisées :

1. production de matières premières agricoles (approche par enjeux) ;
2. activités industrielles de transformation (approche par piliers) ;
3. activités de distribution reposant notamment sur les achats responsables et l'écoconception (approche par critères).

Selon les métiers, l'évaluation peut être réalisée par enjeux, par piliers ou par critères. Les offres sont analysées au moyen de grilles de *scoring* fondées sur des critères objectivables et documentés. Chaque critère est associé à des seuils et à des preuves permettant de justifier la performance observée.

Cette démarche est également un outil de pilotage stratégique : InVivo s'est fixé comme objectif qu'en 2030, 50% du chiffre d'affaires des activités éligibles soit réalisé par des offres à impact positif.

3 ÉLÉMENTS DE FIABILITÉ / MÉCANISMES POUR ASSURER LA ROBUSTESSE

La robustesse de la démarche OIP repose sur un dispositif structuré de gouvernance, de contrôle et d'audit. Une procédure groupe formalise les principes méthodologiques, les modalités d'évaluation et les exigences en matière de preuve. Le dispositif est piloté par un Comité OIP groupe, relayé dans chaque métier par des comités de pilotage et des groupes de travail chargés du déploiement, du suivi et de la fiabilité des données. Les méthodologies font l'objet de révisions annuelles et sont soumises à validation. Leur conception a été audité par KPMG, qui a conclu à la robustesse de la méthodologie d'identification des OIP. En complément, un audit interne annuel vérifie l'application des règles, la gouvernance, la qualité des preuves documentaires, la traçabilité des données et la fiabilité du chiffre d'affaires déclaré comme OIP. Les audits débouchent systématiquement sur une évaluation, l'identification des points forts et des axes de progrès, ainsi que sur des plans d'action destinés à renforcer en continu la crédibilité et la qualité de la démarche.

*Une offre qui traite seulement de la protection de la santé de l'agriculteur ou du consommateur (ex. : les équipements de protection individuels) ne peut être une OIP. Elle l'est si et seulement si elle confirme aussi une caractéristique d'impact positif pour l'environnement (écoconçue).

📄 POUR EN SAVOIR PLUS

www.invivo-group.com/fr/groupe/rse/nos-offres-impact-positif

Net-Positive Impact : mesurer, régénérer et protéger au-delà de notre empreinte

📏 Périmètre

Groupe

✓ Thématique(s)

Multiple (carbone, biodiversité, eau...)

▶ Finalité

1. Vision d'entreprise
2. Communication externe

🔧 Méthodologie

Interne

📊 KPI

Hectares en cours de régénération, complété par des indicateurs spécifiques

1 CARACTÉRISATION DE L'ASPECT «POSITIF»

Chez Kering, la démarche **Net-Positive Impact on Nature** est une ambition stratégique qui traduit la conviction que les entreprises ne doivent pas se limiter à réduire leurs impacts environnementaux, mais également contribuer à la régénération des écosystèmes dont elles dépendent. Cette approche est née en 2020 à partir de deux constats : d'une part, les matières premières sont directement liées au bon fonctionnement de la nature ; d'autre part, l'outil EP&L (*Environmental Profit & Loss*), développé depuis 2012, permet de mesurer précisément les impacts sur l'ensemble de notre chaîne de valeur. Kering a ainsi identifié que la majorité de notre empreinte environnementale se situe au niveau de la production des matières premières.

L'ambition consiste à générer un bénéfice pour la nature à une échelle supérieure à notre propre empreinte foncière. Concrètement, Kering s'est engagé à régénérer et protéger une surface représentant environ six fois l'empreinte totale sur les terres, estimée à près de 350 000 hectares. Cette initiative a été conçue comme une stratégie d'entreprise, simple à comprendre et mobilisatrice, capable d'engager les collaborateurs, partenaires et investisseurs autour d'un objectif commun : contribuer activement à la résilience des écosystèmes et, par extension, à celle des activités.

2 FONCTIONNEMENT

La démarche s'appuie sur la hiérarchie d'action reconnue en matière de biodiversité : **éviter, réduire, restaurer et régénérer**. La priorité consiste d'abord à éviter les impacts environnementaux lorsque cela est possible, notamment à travers les standards d'approvisionnement Kering. Lorsque certains impacts ne peuvent être totalement supprimés, nous travaillons à les réduire par des pratiques plus durables tout au long des filières.

L'ambition « Net-Positive Impact » conduit cependant à aller au-delà de cette logique de réduction.

Kering s'est ainsi fixé deux engagements complémentaires :

1. **régénérer un million d'hectares** au sein des paysages d'approvisionnement, notamment dans les filières cuir, coton, laine et cachemire,
2. **protéger ou restaurer un million d'hectares supplémentaires** d'écosystèmes critiques situés au-delà de la chaîne de valeur.

Cette approche vise à produire des bénéfices environnementaux concrets, tels que l'amélioration de la biodiversité, le stockage de carbone dans les sols, la préservation de la ressource en eau, la réduction des intrants chimiques, le bien-être animal ou encore le soutien aux moyens de subsistance des producteurs. Pour piloter cette ambition, l'hectare est le principal indicateur de suivi : une métrique simple, compréhensible et quantifiable qui permet de mesurer l'avancement des engagements. En complément, les projets sont suivis au travers de nombreux indicateurs environnementaux complémentaires afin de s'assurer que les bénéfices recherchés sont réels et cohérents avec les autres objectifs environnementaux de Kering.

3 ÉLÉMENTS DE FIABILITÉ / MÉCANISMES POUR ASSURER LA ROBUSTESSE

La robustesse de la démarche repose d'abord sur l'**EP&L**, qui constitue depuis plus de dix ans le référentiel de mesure des impacts environnementaux. Cet outil permet d'évaluer les pressions sur le climat, l'eau, les terres et les écosystèmes sur l'ensemble de la chaîne de valeur, et de disposer d'une base objective pour définir puis suivre nos engagements.

L'approche s'enrichit également de cadres scientifiques reconnus. Kering a participé aux travaux du *Science Based Targets Network* (SBTN) et a obtenu la validation de ses objectifs scientifiques relatifs à l'eau douce et à l'usage des terres. Des partenaires spécialisés tels que *Conservation International* ou *Act4Nature International*, sont également consultés.

Enfin, Kering publie annuellement ses résultats, les surfaces engagées et les avancées des projets. Cette transparence s'accompagne d'une approche de prudence : la notion d'impact net positif reste une simplification d'enjeux complexes. C'est pourquoi nous privilégions la publication de résultats mesurables, la transparence méthodologique et l'examen continu de nos travaux par des partenaires scientifiques et des parties prenantes externes.

🔍 POUR EN SAVOIR PLUS

www.kering.com/fr/developpement-durable/preserver-la-planete/strategie-biodiversite/

© Carolyn Drake / Magnum Photos pour Kering



Depuis 2015, Kering accompagne les éleveurs mongols dans la mise en place de pratiques durables pour la production de cachemire.



Un cadre juste et régénératif pour orienter nos actions dans la filière caoutchouc naturel

📏 Périmètre

Groupe, projet

✓ Thématique(s)

Transverse,
biodiversité, social

▶ Finalité

1. Vision d'entreprise
2. Exploration de projets

⚙️ Méthodologie

Adapté

📊 KPI

Cahier des charges
ESG et critères
permettant des
crédits carbone
à haute intégrité

1 CARACTÉRISATION DE L'ASPECT «POSITIF»

LE CADRE «JUSTE ET RÉGÉNÉRATIF» : UNE APPROCHE PAR PROJET

Le groupe Michelin travaille à l'établissement d'un cadre «juste et régénératif» permettant de saisir le concept, de situer les initiatives du groupe et d'**orienter l'action vers la contribution positive, au travers de cas d'usage.**

Définition d'un cadre «juste et régénératif». Une entreprise orientée ainsi se renforce et prospère grâce à la bonne santé des systèmes socioécologiques qu'elle soutient. Sa relation avec les systèmes vivants devient ainsi un élément fondamental de sa stratégie et de son modèle de développement. Dans cette perspective, l'entreprise cherche à évoluer à l'intérieur de l'espace sûr et juste défini par le modèle du Donut (K. Raworth), conciliant respect des limites planétaires et satisfaction des besoins humains essentiels.

Forum for the Future distingue quatre niveaux pour ce cadre : *Risk Mitigation* (1), *Zero Harm* (2), *Do Good* (3), *Just & Regenerative* (4). Le quatrième niveau caractérisant une approche systémique visant à renforcer les capacités des acteurs, favoriser les dynamiques de coévolution entre l'entreprise, les territoires et les écosystèmes, et contribuer à une prospérité partagée dans les limites planétaires.

Le groupe ne souhaite pas en faire une démarche globale (voir la stratégie 3P du groupe qui embrasse les enjeux *People, Profit & Planet*), **mais privilégie une approche exploratoire, par projet.**

2 FONCTIONNEMENT

LA FILIÈRE CAOUTCHOUC NATUREL COMME CAS D'USAGE

L'un des plus grands défis de l'industrie du caoutchouc naturel consiste à mettre en place des pratiques plus durables dans une chaîne d'approvisionnement complexe et très fragmentée : 85% de la production mondiale de caoutchouc naturel provient de petites exploitations d'une surface moyenne de 2 à 3 hectares, avec la présence de multiples intermédiaires.

Depuis plusieurs années, Michelin, en collaboration avec ses fournisseurs, engage l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur à adopter les meilleures pratiques sociales et environnementales à travers une approche collaborative. Le groupe s'appuie sur **RubberWay™** afin d'évaluer et de cartographier les risques sociaux et environnementaux de sa chaîne d'approvisionnement. Sur la base des résultats de ces évaluations, des actions sont mises en œuvre afin d'accompagner les petits exploitants vers plus de durabilité. Ces projets reprennent d'ores et déjà des dimensions du cadre «juste et régénératif» en visant l'amélioration des conditions de vie (bonnes pratiques agricoles, rendement, dimension sociale et familiale) d'au moins 10 000 petits exploitants agricoles en 2030.

Le groupe Michelin souhaite aller plus loin et s'inspirer du cadre juste et régénératif pour renforcer son approche dans la filière caoutchouc naturel. Un cahier des charges est en cours d'élaboration pour désigner des projets dits de «haute intégrité», en renforçant simultanément la dimension environnementale (restauration de terres dégradées, séquestration carbone, résilience des exploitations), et socio-économique (association des communautés, conditions de vie décentes, inclusion, rendement augmenté et partage de la valeur).

3 ÉLÉMENTS DE FIABILITÉ / MÉCANISMES POUR ASSURER LA ROBUSTESSE

UNE APPROCHE ASSOCIANT DE MULTIPLES PARTIES PRENANTES

En interne, un large éventail de parties prenantes a été associé à cette réflexion sur la mesure de la contribution positive et sur le déploiement d'une approche juste et régénérative. En externe, des collaborations ont été menées ou sont en cours avec plusieurs partenaires, dont VBA, Lumia, Entreprise Symbiotique, Forum For The Future, INP Grenoble (financement de la chaire), entre autres.

Objectiver l'impact positif de la valorisation des déchets par la mesure des émissions évitées

Périmètre

Groupe

Thématique(s)

Carbone

Finalité

1. Vision d'entreprise

2. Valorisation
marché et clients

Méthodologie

Externe avec
adaptation

KPI

tCO₂ évitée

1 CARACTÉRISATION DE L'ASPECT «POSITIF»

À travers son modèle d'économie circulaire, Paprec transforme les déchets en nouvelles ressources. La production de matières premières issues du recyclage réduit les impacts liés à l'extraction, à la transformation et à la fabrication de matières premières primaires issues de ressources fossiles. La valorisation organique des déchets fermentescibles permet la production de matière organique destinée à l'enrichissement des sols et des cultures en substitution d'engrais minéraux de synthèse et, d'autre part, la production de biogaz injecté dans les réseaux. Enfin, la valorisation énergétique des déchets non recyclables fournit une énergie bas carbone locale, venant se substituer à l'énergie d'origine fossile.

2 FONCTIONNEMENT

Les émissions évitées sont calculées à l'échelle du groupe à partir des données physiques consolidées relatives aux tonnages de déchets valorisés et à la production annuelle d'énergie. Les résultats peuvent être déclinés par pays, par boucle de valorisation (matière, organique et énergétique), par site industriel ou par contrat de prestation.

La méthodologie est pilotée par les équipes du Développement Durable, en coordination avec le contrôle de gestion, afin d'assurer la cohérence des données et leur traçabilité. Les données physiques sont issues des systèmes opérationnels et financiers du groupe et font l'objet d'une revue interne approfondie avant leur exploitation.

Les résultats sont intégrés au reporting extra-financier du groupe. Ils constituent un indicateur clé permettant d'objectiver la contribution des activités du groupe à la décarbonation de l'économie et permettent également d'alimenter le dialogue avec les clients, les investisseurs, les pouvoirs publics et des parties prenantes.

3 ÉLÉMENTS DE FIABILITÉ / MÉCANISMES POUR ASSURER LA ROBUSTESSE

La méthodologie est fondée sur des hypothèses de substitution documentées, consistant à comparer les solutions de valorisation mises en œuvre à des scénarios de référence représentatifs.

Les facteurs d'émission mobilisés proviennent principalement des référentiels publiés par l'ADEME, complétés, si pertinent, par des méthodologies sectorielles reconnues. Les hypothèses retenues sont explicitées dans [une notice méthodologique publique](#).

Enfin, la méthodologie, les hypothèses retenues ainsi que les données utilisées font l'objet d'une vérification annuelle par un organisme tiers indépendant (OTI), assurant la robustesse de la méthodologie, la reproductibilité des calculs et la crédibilité des résultats publiés.

Contribuer à une transition juste et accessible à tous

📌 Périmètre

Groupe, sites, offres

✓ Thématique(s)

Climat, social

▶ Finalité

1. Pilotage opérationnel

2. Valorisation marché et clients

⚙️ Méthodologie

Externe

📊 KPI

Progression du CA aligné avec la taxonomie

1 CARACTÉRISATION DE L'ASPECT «POSITIF»

Renault Group inscrit la transition juste au cœur de sa stratégie futuREady en conciliant décarbonation, compétitivité industrielle et inclusion. La démarche consiste à embrasser simultanément les impacts environnementaux et sociaux de la transition, en recherchant une création de valeur plus durable pour les salariés, les territoires et les clients.

2 FONCTIONNEMENT

Renault Group transforme ses sites industriels pour préserver et développer l'emploi, avec de nouveaux modèles économiques fondés sur la réparabilité ou le reconditionnement des produits et de nouvelles activités liées à l'électrification. Ces sites s'appuient sur les dispositifs de **ReKnow University** afin de former, reconvertir les salariés vers les métiers de l'électrification et de la circularité.

- **ElectriCity** dans le Nord, converti en pôle de production de véhicules 100% électriques ;
- la **Refactory de Flins**, première usine européenne dédiée à l'économie circulaire de la mobilité. Parmi ses activités : réparer véhicules et batteries pour allonger leur durée de vie, rénover des pièces pour assurer leur réemploi, assurer le recyclage des matières premières de véhicules en fin de vie, préparer les batteries pour de nouveaux usages de seconde vie, innover autour de l'économie circulaire avec un écosystème de partenaires et start-ups, et développer les compétences associées.

Renault Group agit pour une mobilité électrique accessible au plus grand nombre avec :

- des **petites voitures** électriques comme Twingo électrique et la nouvelle Spring ;
- des **systèmes de charge bidirectionnelle** qui permettent d'utiliser le véhicule comme source énergétique ;
- des **innovations** visant à réduire jusqu'à 40% le coût des batteries ;
- un **écosystème autour de la recharge** et de l'expérience client pour accompagner la transition électrique en Europe : **Charge Pass**, une carte de recharge pour accéder aux plus grands réseaux de bornes de recharge en Europe et **Plug Inn fast charge**, un réseau de bornes de recharge rapide.

Renault Group accompagne la mobilité et la transition pour tous :

- avec **CareMarkers Invest**, le groupe se donne les moyens d'investir dans de nouvelles solutions de mobilité inclusive et solidaire : handicap, microfinancement, accompagnement social ;
- à travers **CareMakers Mobility**, le groupe accompagne les publics les plus contraints financièrement face aux enjeux de mobilité avec des offres solidaires : achat et location avec option d'achat de véhicules à prix préférentiels, sans apport grâce à un microcrédit, neufs ou récents.

3 ÉLÉMENTS DE FIABILITÉ / MÉCANISMES POUR ASSURER LA ROBUSTESSE

Cette transition s'effectue :

- dans le respect de 6 objectifs environnementaux de la taxonomie européenne (climat, adaptation, ressources aquatiques, économie circulaire, pollution, biodiversité) ;
- avec des garanties sociales minimales :
 - principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, couvrant la conduite responsable et la gestion de la chaîne d'approvisionnement ;
 - principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, incluant l'adhésion aux conventions fondamentales du travail et à la Charte internationale des droits de l'homme.

La mise en œuvre de ces principes est contrôlée par des procédures de diligence raisonnable et de recours pour s'assurer de la conformité à ces normes.

🔍 POUR EN SAVOIR PLUS

<https://assets.renaultgroup.com/uploads/2026/05/Renault-Group-Rapport-Integre-2025-2026-We-are-futuREady-FR-VDEF-29-mai.pdf>
www.renaultgroup.com/finance/publications/

LEVIERS	MESURES
La formation (par <i>Reknow University</i>)	• 53 000 salariés formés aux compétences stratégiques (électrification, IA, économie circulaire, excellence opérationnelle) depuis 2021
Flins, un site dédié à l'économie circulaire	• 18 000 batteries réparées depuis 2012 • ~ 20 000 moteurs électriques remanufacturés en 2025 et ~ 1,3 million de pots catalytiques recyclés par <i>Refactory</i> depuis 2012
De nouvelles offres de mobilité	• 16 modèles 100% électriques lancés d'ici 2030 • ~ 90 000 utilisateurs du service <i>Charge Pass</i> en Europe
Le chiffre d'affaires aligné avec la taxonomie	• Chiffre d'affaires en progression de + 65% en 2 ans : de 10,5% en 2023 à 17,4% en 2025
L'accompagnement inclusif et solidaire	• 22 000 bénéficiaires ayant un accès à la mobilité au sein des structures cofinancées par <i>CareMarkers Invest</i> • 4 400 bénéficiaires de véhicules <i>CareMakers Mobility</i> depuis 2019

Démontrer le leadership mondial établi dans la construction durable avec une offre différenciante de solutions durables

📏 Périmètre

Groupe

✓ Thématique(s)

Climat

▶ Finalité

1. Vision d'entreprise

2. Valorisation marché et clients

🔗 Méthodologie

Interne

📊 KPI

- tCO₂ évitées
- CA lié aux solutions durables en €

1 CARACTÉRISATION DE L'ASPECT «POSITIF»

Les solutions proposées par Saint-Gobain contribuent à réduire l'impact négatif sur le climat du secteur de la construction, ainsi qu'à permettre l'adaptation des bâtiments aux effets du changement climatique. Le groupe articule ses plans d'action autour des axes suivants :

- l'offre de solutions «bas carbone» grâce à la réduction des émissions dans ses opérations («scope» 1 et 2) et des émissions liées à sa chaîne de valeur («scope» 3) afin de réduire le carbone contenu dans les bâtiments ;
- l'offre de solutions permettant de décarboner un procédé industriel ou un produit manufacturé comme les adjuvants développés par la chimie de la construction pour réduire l'impact carbone du ciment ou du béton pour les bâtiments comme pour les infrastructures ;
- l'offre de solutions apportant des bénéfices lors de la phase d'exploitation des bâtiments (phase d'usage) : la conception, la production et la distribution de solutions performantes ayant une contribution positive sur l'environnement, c'est-à-dire des solutions qui favorisent l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de CO₂ lors de la phase d'usage des bâtiments.

2 FONCTIONNEMENT

Saint-Gobain a réalisé près de 75 % des ventes du groupe avec ses solutions durables et a estimé à près de 1 043 millions de tonnes les émissions évitées grâce aux solutions produites et vendues en un an en 2023, et ce sur l'ensemble de leur cycle de vie. Cette étude a été réalisée pour le segment des bâtiments résidentiels et non résidentiels et pour les activités d'isolation technique (isolation en environnement industriel ou isolation des conduits et canalisations).

L'évaluation des émissions évitées est calculée grâce aux bénéfices apportés par l'installation des solutions de Saint-Gobain comparés à une installation répondant à une norme ou une réglementation en vigueur. Lorsque les normes de construction en vigueur sont exigeantes en termes de réduction de l'impact des bâtiments et donc alignées avec les principes d'une construction plus durable, les émissions évitées liées aux solutions installées par Saint-Gobain sont faibles voire nulles. La réduction graduelle du montant des émissions évitées liées aux produits vendus est un signe favorable de la transition du secteur de la construction pour laquelle le groupe est mobilisé.

Ces résultats sont communiqués annuellement dans le DEU du groupe.

3 ÉLÉMENTS DE FIABILITÉ / MÉCANISMES POUR ASSURER LA ROBUSTESSE

• L'indicateur émissions évitées

Les bénéfices fournis par les isolants thermiques et vitrages isolants du groupe, en termes de consommation énergétique et d'émissions de gaz à effet de serre, dépassent significativement les impacts associés à leur production. Saint-Gobain calcule la quantité de gaz à effet de serre évitée grâce à l'utilisation de ses solutions. Des hypothèses et estimations sont utilisées dans les méthodologies pour l'élaboration des scénarios d'études et l'application des facteurs de correction.

La méthodologie mise à jour est accessible à l'ensemble des parties prenantes sur le site Web de Saint-Gobain. Le calcul a été revu par une tierce partie indépendante. L'évaluation s'appuie sur la collecte d'information pays par pays auprès des équipes marketing, en particulier sur l'état du parc de bâtiment, les normes en vigueur pour la construction neuve et sur l'utilisation de sources externes reconnues en particulier pour l'évaluation de l'incidence du mix énergétique existant du pays.

• L'indicateur « Solutions durables »

Le calcul identifie la part du chiffre d'affaires liée aux solutions durables et de performance de Saint-Gobain. Le calcul est fondé sur l'analyse des solutions fabriquées et/ou distribuées par Saint-Gobain et inclut l'ensemble des ventes externes. L'éligibilité à la durabilité peut être obtenue soit par la nature des avantages des produits / solutions, soit par les avantages induits par le marché d'application.

🔍 POUR EN SAVOIR PLUS

La méthodologie sur les émissions évitées techniques ([lien](#)) / La méthodologie sur les émissions évitées bâtiments ([lien](#))

La méthodologie Solutions for Growth est mise à jour et accessible à l'ensemble des parties prenantes sur le site Internet de Saint-Gobain ([lien](#)).

Mise en œuvre de l'IJET : mesurer et objectiver l'ancrage territorial d'une structure

Périmètre

Site

Thématique(s)

Carbone, biodiversité, eau, épuisement des ressources, artificialisation des sols, social, gouvernance, développement économique, coopérations territoriales

Finalité

1. Vision d'entreprise
2. Valorisation marché et clients

Méthodologie

Externe

KPI

- Note sur 20 pour chacun des 4 axes et des 15 sous-axes
- Évolution des notes et sous-indicateurs au fil des ans

1 CARACTÉRISATION DE L'ASPECT «POSITIF»

Alors que la notion de Responsabilité Territoriale de l'Entreprise prend de l'ampleur dans les réflexions des acteurs économiques, la prise en compte par une structure de son empreinte et son engagement local constitue des garanties d'un développement durable des territoires, mais aussi de l'entreprise. L'outil IJET —Indicateur d'Interdépendance des Entreprises à leur(s) Territoire(s) d'implantation —, développé par l'association ORÉE, permet d'établir les relations et interactions que les entreprises entretiennent avec leurs territoires d'implantation, de mesurer l'empreinte et les coopérations locales tissées par l'entreprise, et les co-bénéfices impliqués. L'IJET permet d'objectiver la contribution positive de Séché Environnement sur un territoire d'implantation, à savoir, les impacts positifs immédiats : développement économique, atténuation des émissions de GES, restauration de la nature, boucles locales d'énergie, ancrage social, etc.

2 FONCTIONNEMENT

L'outil IJET comprend différentes étapes :

- définition par l'entreprise du périmètre de l'auto-évaluation de l'IJET, et des enjeux prégnants à adresser sur le territoire ;
- évaluation de l'ancrage territorial de Séché Environnement via 4 axes (reprenant les grands enjeux du reporting), questionnés au regard de l'impact local, des coopérations tissées, de la responsabilité de l'entreprise sur l'environnement proche. Les 4 axes d'évaluation sont :
 1. développement économique et innovation,
 2. ancrage social,
 3. responsabilité et contribution environnementale,
 4. gouvernance de l'ancrage local.
- attribution d'une note sur 20 par axe et sous-axe d'évaluation de l'ancrage territorial, et identification des contributions positives, mais aussi des perspectives d'amélioration futures.

Une méthodologie hybride a été choisie pour cet outil. Elle croise approche quantitative pour objectiver et approche qualitative pour illustrer au mieux la contribution positive de l'entreprise sur le territoire.

L'évaluation par l'outil IJET poursuit différentes finalités :

- un outil de pilotage de plans d'actions, adapté à des contextes locaux,
- un outil de concertation et de coopération avec les parties prenantes locales,
- un outil de reporting de la contribution territoriale de l'entreprise.

Cet outil permet d'évaluer la contribution de nos activités sur le territoire, créant ainsi un nouvel espace de dialogue avec les parties prenantes locales. Il permettra à terme de comparer les évaluations par site et ainsi élaborer des plans de progrès déclinables site par site.

3 ÉLÉMENTS DE FIABILITÉ / MÉCANISMES POUR ASSURER LA ROBUSTESSE

La méthodologie, les thématiques adressées et les modalités d'évaluation de l'IJET ont été coconstruites dans le cadre du groupe de travail «Ancrage Local» d'ORÉE. Ce groupe multi-acteurs (entreprises, collectivités, fédérations) garantit une bonne prise en compte des enjeux à adresser pour mesurer la contribution (positive) des entreprises sur un territoire. Bien qu'outil d'évaluation volontaire, les résultats de la contribution de l'entreprise à son territoire servent également de base de consultation avec les parties prenantes locales pour construire une feuille de route robuste pour les années à venir. Les résultats obtenus peuvent ainsi être discutés et vérifiés en interne comme en externe.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.groupe-seche.com/uploads/2026/04/rapport-integre_2025_bd.pdf
Outil IJET disponible début 2027 sur www.oree.org

AXE	SOUS-AXE DE L'ÉVALUATION
1	Contribution à la dynamique économique du territoire
	Participation à l'ancrage des activités responsables sur le territoire
	Évolution du modèle économique de l'entreprise, contribution à la durabilité économique
	Coopération et innovation
2	Insertion professionnelle
	Inclusion et diversité
	Développement d'un vivier de compétences adapté
	Rendre possible un engagement territorial des salariés
3	Contribution à la santé
	Affiner la connaissance du territoire
	Impact des activités directes
4	Contribution à l'aménagement durable du territoire
	Identification et dialogue avec les parties prenantes
	Transversalité et pilotage de l'ancrage local
	Éthique

Aider les clients à économiser ou électrifier l'énergie, afin de réduire leurs émissions de CO₂

📏 Périmètre

Offres

✓ Thématique(s)

Climat

▶ Finalité

1. Valorisation marché et clients
2. Vision d'entreprise

⚙️ Méthodologie

Interne

📊 KPI

- Millions de MWh économisés ou électrifiés
- Millions de tCO₂ économisés ou évités

1 CARACTÉRISATION DE L'ASPECT «POSITIF»

En tant que partenaire en technologies de l'énergie, Schneider Electric apporte des solutions qui contribuent à électrifier le monde vers la décarbonation. L'entreprise mesure et rend compte régulièrement de cet impact à travers la publication d'indicateurs d'énergie économisée ou électrifiée pour les clients grâce aux offres de Schneider Electric, et également les émissions de CO₂ qu'elles permettent d'économiser ou d'éviter. Cet impact positif est évalué de façon relative, par comparaison avec des situations précédentes (absence de l'offre en cas de rénovation d'une infrastructure, par exemple) ou bien par rapport à des moyennes sectorielles (par exemple en cas de construction d'une nouvelle infrastructure, quand l'offre de Schneider Electric est différenciante par rapport à la moyenne des pratiques, moyenne qui ne peut être en aucun cas moins-disante qu'une obligation réglementaire, si elle existe).

2 FONCTIONNEMENT

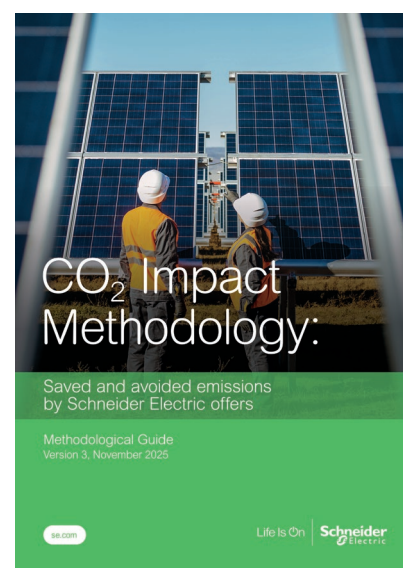
Depuis 2018, le groupe Schneider Electric publie chaque trimestre en externe les émissions de gaz à effet de serre évitées grâce à l'usage de ses offres, en même temps que la publication des résultats financiers. En cohérence avec l'approche sur l'ensemble de la stratégie Développement Durable du groupe, cet indicateur était associé à des objectifs quantitatifs, en 2020 et en 2025, également communiqués en externe, et chaque année la performance par rapport à un objectif annuel avait un impact sur la rémunération variable de plus de la moitié des employés du groupe.

À partir de 2026, l'entreprise complète cet indicateur par un indicateur similaire, focalisé sur l'énergie, dans le cadre du nouveau cycle stratégique 2026-2030 de la stratégie Développement Durable. L'objectif du groupe est ainsi double : aider les clients à économiser ou électrifier 1,5 milliard de MWh grâce aux solutions du groupe entre 2026 et 2030, tout en économisant et évitant 1,5 milliard de tCO₂ entre 2018 et 2030. Le progrès continue à être publié chaque trimestre, audité chaque année, et contribue à déterminer la rémunération variable de la moitié des employés du groupe.

L'indicateur couvre une vingtaine d'offres du groupe, sur plusieurs types de *business models* : du *hardware* (par exemple les variateurs de fréquence, les transformateurs électriques), du *software* (par exemple, les *Building Managements Systems*) et des services (par exemple récupération du SF₆, la mise en œuvre de *Virtual Power Purchase Agreements*).

3 ÉLÉMENTS DE FIABILITÉ / MÉCANISMES POUR ASSURER LA ROBUSTESSE

La méthode de calcul est documentée, publiée en externe, et la performance est auditée chaque année par un tiers indépendant.



🔍 POUR EN SAVOIR PLUS

Méthodologie pour les émissions de CO₂ évitées (en anglais) : www.se.com/fr/fr/download/document/CO2_methodology_guide/

Fixation d'un objectif de chiffre d'affaires de l'entreprise contribuant à l'environnement

Périmètre

Groupe, projets

Thématique(s)

Climat, nature

Finalité

1. Vision d'entreprise
2. Valorisation marché et clients

Méthodologie

Externe avec adaptation

KPI

% du chiffre d'affaires généré par des solutions contribuant à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique ou des solutions favorisant la nature

1 CARACTÉRISATION DE L'ASPECT «POSITIF»

L'aspect «positif» est caractérisé à partir de la classification des activités retenues dans le cadre de financement vert de SUEZ. Ce cadre s'appuie essentiellement sur le référentiel de la taxonomie européenne, afin de distinguer les activités éligibles et alignées contribuant soit à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique («Climat»), soit à l'utilisation durable et à la protection des ressources aquatiques et marines, à la transition vers une économie circulaire, ainsi qu'à la prévention et au contrôle de la pollution («Nature»).

Le cadre de financement vert du groupe inclut également quelques activités supplémentaires par rapport au référentiel de la taxonomie, afin de prendre en compte des activités nouvelles ou émergentes, telles que la capture du carbone ou le biochar.

2 FONCTIONNEMENT

Cette ambition figure dans la feuille de route développement durable du groupe comme un marqueur de la volonté de SUEZ d'être un acteur toujours plus impliqué dans la transition environnementale.

Chaque nouveau projet fait l'objet d'une évaluation permettant d'estimer son alignement avec ces principes et d'orienter les décisions d'investissement. L'objectif est ainsi d'encourager le développement de projets contributifs et de démontrer aux investisseurs l'alignement entre l'utilisation des financements verts et les projets durables, au plus haut niveau de la gouvernance comme dans le design opérationnel des projets.

La feuille de route fixe ainsi deux ambitions à horizon 2030 :

1. porter à 40 % la part du chiffre d'affaires générée par des solutions contribuant à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique, contre une valeur de référence de 37 % en 2024 ;
2. porter à 43 % la part du chiffre d'affaires générée par des solutions favorisant la Nature, contre une valeur de référence de 39 % en 2024.

3 ÉLÉMENTS DE FIABILITÉ / MÉCANISMES POUR ASSURER LA ROBUSTESSE

Les pourcentages du chiffre d'affaires liés à la taxonomie européenne font l'objet d'une revue par les auditeurs externes dans le cadre de la CSRD, ces informations étant détaillées dans le rapport de durabilité.

Le cadre de financement vert du Groupe, qui valide le référentiel des activités considérées comme alignées, a également été revu par un tiers indépendant. Ce cadre, ainsi que l'évaluation du tiers externe, sont des documents publics.



Réemploi du ballast et rail vert pour faire de l'économie circulaire un levier de contribution positive

📏 Périmètre

BU

✓ Thématique(s)

Matière, multiple

▶ Finalité

Pilotage opérationnel

🔧 Méthodologie

Interne

📊 KPI

Taux de réutilisation

Émissions de CO₂

Volume d'eau consommé

1 CARACTÉRISATION DE L'ASPECT «POSITIF»

Cette démarche s'inscrit concrètement dans la stratégie RSE du groupe qui comporte deux boussoles, dont la première est d'augmenter l'impact positif des activités du groupe sur la société et dans les territoires.

La raréfaction des matières premières et les variations de coûts associées, qui ne sont plus un risque mais une réalité, exigent de gagner en souveraineté et une consommation raisonnée et pensée sur l'ensemble du cycle de vie des produits. Consommateur de matériaux (métaux comme l'acier pour les rails, minéraux comme le ballast, végétaux comme le bois des traverses, textile, matériels informatiques...), le groupe SNCF lutte contre l'épuisement des ressources et les impacts de la production de matière et de déchets, à travers trois démarches : en priorité limiter la consommation au juste besoin, réduire les déchets et revaloriser les produits en fin de vie.

L'approche de SNCF Réseau vise à éviter la consommation de matières premières. Il s'avère qu'elle entraîne également dans son sillage des impacts positifs supplémentaires : réduction de la consommation d'eau, des flux logistiques et congestion en milieu urbain et péri-urbain et donc des émissions de CO₂ associées, du recours à des ressources matières non renouvelables équivalant à la production de 2 ou 3 grosses carrières par an, et donc de la destruction des paysages et d'espaces naturels.

2 FONCTIONNEMENT

Le périmètre couvre une des filiales du groupe, SNCF Réseau, gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire. La méthodologie concerne le domaine des chantiers de régénération du réseau ferroviaire existant et de l'économie circulaire. Ces opérations de très grande envergure qui font l'objet d'un programme à hauteur de 3 Md€/an assurent la pérennité et la performance du réseau ferroviaire pour que la SNCF contribue pleinement à la décarbonation des transports par le report modal vers un mode de transport collectif vertueux.

Lors des chantiers de maintenance des infrastructures, de nombreux matériaux sont «déposés», c'est-à-dire retirés du réseau car en fin de vie pour l'usage qui en était fait (qui peut rester un usage ferroviaire ou non), tels que les rails, le ballast, les traverses... ils représentent en moyenne 2 millions de tonnes chaque année.

- **Les rails durables** : 100% des rails sont soit réemployés, soit recyclés. 5% sont réemployés en interne après plusieurs opérations de contrôle ou le profilage. Le reste est réintroduit sur le marché européen de l'acier car trop usés pour être réemployés directement. SNCF Réseau a développé un partenariat industriel avec l'aciériste Saarstahl Ascoval pour permettre un recyclage de haute qualité en boucle courte (50 000 tonnes /an environ aujourd'hui). SNCF Réseau approvisionne l'aciérie en rails usagés et achète des rails neufs produits à partir de ses anciens rails dans une aciérie située à Hayange en Moselle. Cette aciérie émet 80% de GES en moins que pour la production classique en hauts fourneaux. Cela permet un approvisionnement en rails recyclés bas carbone respectant les exigences qualitatives élevées sur la matière du système ferroviaire. *In fine* l'acier de nos nouveaux rails contient au moins 30% d'acier issu des rails déposés.
- **Le ballast** : L'intégralité du ballast déposé est, là aussi soit réemployée soit revalorisée sur le marché du BTP (1,4 Mt de ballast est déposé chaque année en moyenne actuellement et les besoins sont équivalents pour alimenter les chantiers. Sur la régénération industrielle du réseau qui fournit la très grande majorité des flux de ballast, 30% du ballast déposé est directement réemployé dans la voie, en partie basse, la partie la moins exigeante en termes de qualité. 25% supplémentaire est retraité en base travaux puis réintroduit en voie dans le même domaine d'emploi que le ballast neuf. Pour atteindre ce niveau de qualité le ballast est lavé en circuit fermé d'eau puis criblé par des installations modulaires innovantes qui suivent tous nos chantiers. Cette technique est aujourd'hui industrialisée et SNCF Réseau devrait pouvoir couvrir 30% de ses besoins en ballast neuf d'ici 2030.

3 ÉLÉMENTS DE FIABILITÉ / MÉCANISMES POUR ASSURER LA ROBUSTESSE

- La donnée est facilement accessible, puisque fondée sur la base de données achats et chantiers.
- Dispositif interne de contrôle des processus et de traçabilité des matières.
- Pas méthodologie de référence reconnue.

Mesurer et objectiver l'empreinte positive des achats sur les territoires

Périmètre

Groupe

Thématique(s)

Social

Finalité

1. Pilotage opérationnel
2. Valorisation marché et clients
3. Communication externe

Méthodologie

Externe

KPI

KPI principal

Emplois générés par les achats SNCF

KPI secondaires

Richesse générée (contribution au PIB en France) + achats aux acteurs de l'Inclusion

1 CARACTÉRISATION DE L'ASPECT «POSITIF»

Le groupe SNCF pèse pour 21,3 Mds€ d'achats en France (données 2025). La politique des Achats du groupe SNCF vise avant tout à concilier compétitivité, impact social et responsabilité environnementale. L'approche choisie vise à mesurer la contribution de l'entreprise à la vitalité économique des territoires (emplois, valeur ajoutée, soutien aux PME/PMI et au secteur de l'ESS). L'objectif est de disposer d'une mesure de référence de l'empreinte du groupe sur les territoires et de nourrir le dialogue avec les parties prenantes.

2 FONCTIONNEMENT

La méthodologie LOCAL FOOTPRINT© d'Utopies, utilisée par le groupe SNCF, modélise le fonctionnement de l'économie française et permet de quantifier les retombées économiques des activités sur la base de leurs flux monétaires (achats, valeur ajoutée, salaires, taxes) dans 380 secteurs économiques et 101 départements. Elle repose sur une analyse des montants et de la famille d'achats par fournisseur. Elle permet d'une part de reterritorialiser la fourniture d'un produit ou d'une prestation à partir du lieu réel de production et de gommer ainsi les effets de siège administratifs souvent rattachés à un contrat et aux factures, et d'autre part de déterminer le nombre d'emplois soutenus et la contribution au PIB aux mailles départementale, régionale et nationale.

Elle couvre l'ensemble des *Business Units* et métiers du groupe SNCF en France (infrastructure, matériel roulant, bâtiment, numérique, etc.) et concerne donc de nombreux secteurs d'achat : BTP, travaux, services, industrie, santé, social, commerce, etc. Un focus par région est réalisé pour les activités du cœur ferroviaire de la SNCF (*SA holding*, Réseau, Voyageurs, Gare & Connexions et *Rail Logistics Europe*).

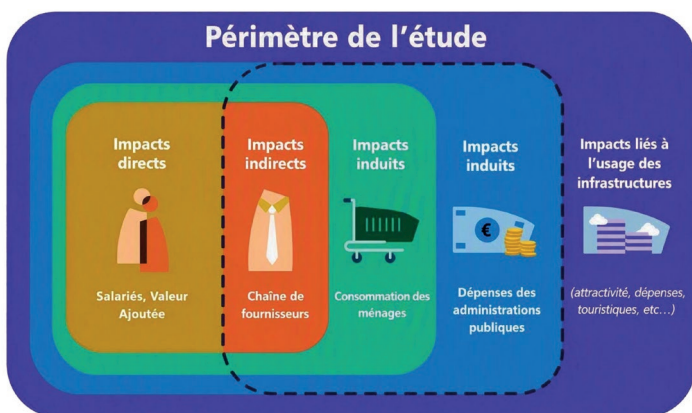
La SNCF s'engage aussi bien auprès des grands groupes que des petites et moyennes entreprises : sur 20 000 fournisseurs, 12 500 sont des PME et PMI. En France, ses achats soutiennent 330 000 emplois indirects, en plus des 215 000 salariés du groupe, et génèrent 25 Mds€ de PIB.

3 ÉLÉMENTS DE FIABILITÉ / MÉCANISMES POUR ASSURER LA ROBUSTESSE

La donnée primaire est facilement accessible puisque fondée sur la base de données achats. Geodis et Keolis, dont le périmètre est international, disposent d'outils différents ce qui explique que pour l'heure la consolidation de l'empreinte n'est faite qu'au niveau national. Pour le cœur ferroviaire, le traitement reterritorialisé (par site et secteur géographique) est plus complexe du fait de l'étendue géographique de certains fournisseurs.

La mesure s'appuie également sur le dispositif interne de contrôle des processus achats, l'alignement avec les données publiées (CSRD) et la traçabilité des hypothèses retenues.

Enfin, le calcul de l'empreinte est réalisé par un prestataire spécialisé avec une méthode « propriétaire ». À noter que le modèle *Local Footprint*© est fondé sur des statistiques et des jeux de données Insee ; il ne prétend pas retracer exactement le lieu de production de chaque produit ou service acheté par la SNCF.



Empreinte territoriale des achats SNCF 2024

L'étude prend compte les **IMPACTS INDIRECTS** liés à l'ensemble de la chaîne de fournisseurs (de rang 1 à n) ainsi que les **IMPACTS INDUITS** liés aux salaires et taxes versé par l'ensemble des fournisseurs qui alimentent la consommation des ménages et les **IMPACTS INDUITS** liés aux dépenses des administrations publiques. Les indicateurs de mesure sont le nombre d'emplois soutenus et la richesse générée par les achats sur le territoire français.

Sustainable Bond Framework : identification d'actifs durables et quantification des impacts positifs

Périmètre

Groupe

Thématique(s)

Multiple

Finalité

1. Pilotage opérationnel

2. Valorisation marché et clients

Méthodologie

Externe avec adaptation

KPI

Indicateurs d'impact spécifiques pour chaque catégorie

1 CARACTÉRISATION DE L'ASPECT «POSITIF»

La quantification des impacts positifs des actifs alloués au programme d'émission de produits de finance durable est publiée au travers du reporting annuel d'impact à destination des investisseurs.

La « contribution positive » du portefeuille d'actifs s'appuie sur des critères d'éligibilité spécifiques à chaque catégorie en s'appuyant sur les meilleurs standards.

- Pour les **8 catégories économiques identifiées pour leur contribution environnementale** (bâtiments verts, énergies renouvelables, transports propres, efficacité énergétique, économie circulaire, prévention de la pollution, adaptation, eau), les critères d'éligibilité s'alignent avec les exigences de contribution substantielle de la taxonomie européenne.
- Pour les **5 catégories identifiées pour leur contribution sociale**, les critères d'éligibilité visent à vérifier que les activités permettent d'adresser, entre autres, l'accessibilité à des services essentiels (i.e. l'éducation) ou ont pour objectif de générer un bénéfice social pour des populations vulnérables (i.e. logements sociaux).
- Le cadre d'éligibilité s'appuie aussi sur une analyse de la contribution de chaque catégorie aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations unies.

2 FONCTIONNEMENT

Société Générale s'appuie sur ce cadre pour émettre des instruments de financement durables (par exemple des obligations ou des produits structurés).

Les actifs éligibles sont identifiés, analysés puis validés selon des critères précis de contribution environnementale ou sociale avant leur intégration au portefeuille. Fin 2025, le portefeuille du *Sustainable Financing Framework* s'élevait à 29 Md€.

Un *reporting* d'impact annuel du portefeuille identifié est publié avec des indicateurs spécifiques par catégorie. Par exemple, pour les catégories bâtiments «verts» ou d'efficacité énergétique, ce reporting présente notamment les estimations des émissions annuelles de GES réduites ou évitées et les économies d'énergie annuelles estimées en MWh.

3 ÉLÉMENTS DE FIABILITÉ / MÉCANISMES POUR ASSURER LA ROBUSTESSE

- La robustesse du cadre repose sur son alignement avec les principaux standards internationaux du marché, notamment la prise en compte des exigences de contribution substantielle définies par la Taxonomie européenne ainsi que les *guidelines* de l'ICMA.
- Un comité groupe trimestriel supervise la mise à jour du cadre, la sélection et le suivi des actifs éligibles ainsi que la validation du reporting annuel.
- Le cadre fait l'objet d'une revue indépendante au travers d'une *Second Party Opinion*.
- Une vérification externe annuelle (assurance raisonnable) porte sur l'allocation des fonds et les principaux indicateurs d'impact publiés.

POUR EN SAVOIR PLUS

Sustainable Financing Framework 2026

www.societegenerale.com/sites/default/files/documents/2026-05/sustainable-financing-instruments-allocation-impact-reporting-as-of-2025-12-31.pdf

SUSTAINABLE BOND FRAMEWORK : CATÉGORISATION DE LA CONTRIBUTION POSITIVE

ELIGIBLE GREEN CATEGORIES	POTENTIAL OUTPUT/IMPACT INDICATORS
Green Buildings	- Estimated floor area (m²) - Annual energy savings in MWh (electricity)
Renewable Energy	- Estimated annual GHG emissions reduced or avoided in tons of CO₂ equivalent - Capacity of renewable energy plant(s) installed (MW)
Clean Transportation	Estimated carbon footprint in tons of CO₂ equivalent
Energy Efficiency	- Storage capacity (MWh) - Annual energy savings in MWh (electricity)
Sustainable water and wastewater management	- Volume of water collected and disposed or treated (m³) - Other relevant indicators depending on the considered projects
Circular Economy	Depending on the Eligible Activities, relevant impact metrics may include: - Recycling rate - Volume of waste recycled (in tons) % of secondary (recycled) materials used - Resource reuse rate/volume (in tons)
Pollution Prevention and Control	- Volume of waste collected and disposed or treated (tons) - Annual GHG emissions in tons of CO₂ equivalent saved/captured
Adaptation to Climate Change	For desalination projects: - Number of people with access to clean drinking water - Annual volume of clean drinking water in m³/a supplied for human consumption (Other impact metrics to be defined in the future depending on the eligible projects identified and their related categories)

ELIGIBLE SOCIAL CATEGORIES	POTENTIAL OUTPUT/IMPACT INDICATORS
Employment generation and preservation through SME financing	- Number of SMEs benefiting from the loans, including a breakdown by type of company (micro, small and medium-sized) - Breakdown of the outstanding amount of loans by region and by level of unemployment rate/GDP rate - Estimated number of people employed in the SMEs benefiting from the loans
Socioeconomic advancement and empowerment	Number of companies benefiting from the loans, including a breakdown by type of company and sector where relevant
Affordable housing	- Number of dwellings financed, including a breakdown by geography - Number of beneficiaries/households when available, or estimated according to a methodology to be described in the relevant Impact report
Access to education and professional training	- Number of students benefiting from a student loan - Number of education infrastructures benefiting from the loans, including a breakdown by type of infrastructures (schools, universities...) - Number of beneficiaries when available, or estimated according to a methodology to be described in the relevant Impact report
Access to healthcare	- Number of healthcare infrastructure benefitting from the loan, including a breakdown by type of infrastructure and by location - Number of beneficiaries when available, or estimated according to a methodology to be described in the relevant Impact report - Breakdown by type of medical equipment - Number of healthcare SMEs financed

Identification et pilotage des impacts positifs du portefeuille produits grâce au SPM dans le cadre de la CSRD

Périmètre

Groupe , portefeuille produits

Thématique(s)

Multiple

Finalité

1. Valorisation marché et clients
2. Vision d'entreprise

Méthodologie

Externe avec adaptation

KPI

1. Chiffre d'affaires associé à des impacts positifs matériels selon le cadre CSRD
2. Part du portefeuille classée "Solutions"

1 CARACTÉRISATION DE L'ASPECT « POSITIF »

L'approche repose principalement sur une définition positive en absolu. Un produit est considéré comme apportant une contribution positive lorsqu'il génère un bénéfice environnemental démontré dans son application et pour ses utilisateurs. Les impacts positifs sont identifiés sur plusieurs dimensions telles que l'efficacité énergétique, la qualité de l'air et de l'eau ou encore la circularité. Solvay a adapté son cadre de Double Matérialité CSRD afin d'évaluer les impacts positifs associés à son portefeuille produits. Cette approche s'appuie sur la méthodologie *Sustainable Portfolio Management* (SPM), qui combine analyse de cycle de vie, évaluation des bénéfices de durabilité sur la chaîne de valeur et critères de matérialité inspirés de la CSRD (Ampleur Portée, Probabilité).

2 FONCTIONNEMENT

Le *Sustainable Portfolio Management* (SPM) est le cadre utilisé par Solvay pour évaluer l'ensemble de son portefeuille produits et applications selon leur contribution à la durabilité. La méthode combine deux dimensions complémentaires :

1. *Operational Vulnerability*, qui mesure l'empreinte environnementale de fabrication à partir d'analyses de cycle de vie couvrant 21 indicateurs environnementaux ;
2. *Market Alignment*, qui évalue les bénéfices de durabilité apportés par le produit sur l'ensemble de son cycle de vie et dans ses usages chez les clients.

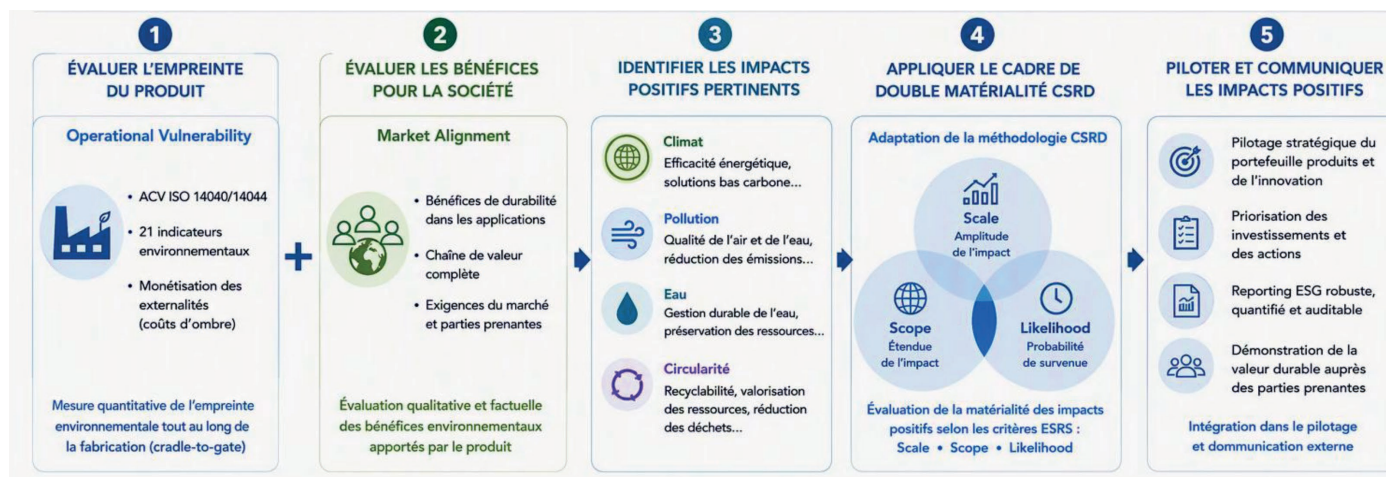
Cette approche permet notamment d'identifier les produits contribuant à l'efficacité énergétique, à la réduction de pollutions ou à la circularité. Les résultats sont utilisés pour piloter le portefeuille, nourrir le reporting ESG et démontrer la valeur durable créée par les activités du groupe.

Parmi les impacts positifs identifiés pour 2025 figurent les contributions à l'efficacité énergétique dans les pneumatiques et le verre, ainsi que des solutions améliorant la qualité de l'air et de l'eau.

3 ÉLÉMENTS DE FIABILITÉ / MÉCANISMES POUR ASSURER LA ROBUSTESSE

La robustesse du dispositif repose sur plusieurs mécanismes :

- recours à des analyses de cycle de vie conformes aux normes ISO 14040 et ISO 14044 ;
- utilisation de 21 indicateurs environnementaux et d'une monétisation des externalités ;
- évaluation structurée et documentée des bénéfices de durabilité sur la chaîne de valeur ;
- mobilisation d'éléments de preuve tels que données techniques, études scientifiques, références réglementaires et documentation client ;
- méthodologie standardisée, reproductible.



POUR EN SAVOIR PLUS

www.solvay.com/en/sustainability/planet-progress/sustainable-portfolio-management

Mesurer la contribution positive des fonds à impact

Périmètre

Offre, portefeuille de fonds

Thématique(s)

Climat, biodiversité, social

Finalité

1. Valorisation marché et clients
2. Pilotage opérationnel

Méthodologie

Externe avec adaptation

KPI

% de revenus alignés ODD selon la SDI taxonomie, complété par des KPI physiques sectoriels

1 CARACTÉRISATION DE L'ASPECT «POSITIF»

Chez Tikehau Capital, la contribution positive est évaluée au niveau des entreprises financées, sur la base de la contribution de leurs produits et services aux enjeux environnementaux ou sociaux. Elle ne repose donc pas uniquement sur la qualité de leurs pratiques ESG. Mesurer la contribution positive est un prérequis à l'allocation d'un investissement à fonds à impact. Elle répond aussi aux attentes des investisseurs qui recherchent des fonds à impact dans le cadre de leur allocation d'actifs. Une logique de taxonomie SDI (*Sustainable Development Investments*) reliant les activités économiques aux Objectifs de développement durable (ODD) est appliquée : une entreprise est qualifiée de « *majority* » lorsque plus de 50% de son chiffre d'affaires est aligné sur les ODD ciblés, et de « *decisive* » lorsque cette part se situe entre 10% et 50%. Selon les stratégies, cette lecture est complétée par une analyse de transition — par exemple l'existence d'une trajectoire de décarbonation alignée sur la SBTi — puis par un test de DNSH (*Do No Significant Harm*), afin de vérifier l'absence d'atteinte significative à un autre ODD.

Par ailleurs, l'ensemble des activités inclut une politique d'exclusion, ce qui permet d'apprécier les conditions de bonne gouvernance des entreprises, notamment au regard du respect des principes du UN Global Compact, des principes directeurs de l'OCDE et des standards fondamentaux de l'OIT. Il vise également à écarter les émetteurs exposés à certains secteurs sensibles. Enfin, nous analysons de manière attentive les controverses susceptibles d'être associées aux émetteurs.

2 FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement d'un investissement à impact débute par un pré-screening mené conjointement par les équipes d'investissement et ESG. Cette étape vise à vérifier l'absence de *red flags* au regard de la théorie du changement du fonds et de la politique d'exclusion, ainsi qu'à identifier si l'entreprise génère des revenus pouvant être reliés à des ODD selon la logique de taxonomie SDI.

Les *due diligences* sont ensuite réalisées, puis un impact memo est préparé. Celui-ci décrit la manière dont l'entreprise s'inscrit dans la théorie du changement du fonds, les revenus ou activités associés aux ODD, la dynamique de développement de ces revenus, ainsi que l'analyse au regard

des cinq piliers de notre cadre d'impact inspiré notamment des *Operating Principles for Impact Management* (OPIM) : intentionnalité, additionnalité, mesure et reporting, assessment indépendant et alignement des intérêts. Cette analyse permet de définir les KPI d'impact. L'ensemble est ensuite validé en comité d'investissement, avec l'appui de la gouvernance impact.

3 ÉLÉMENTS DE FIABILITÉ / MÉCANISMES POUR ASSURER LA ROBUSTESSE

La robustesse de l'approche de Tikehau Capital repose, en premier lieu, sur le recours à des référentiels externes reconnus, tels que la taxonomie SDI, IRIS+, les OPIM, les cadres du GIIN, la taxonomie européenne, France Invest.

Elle repose, en second lieu, sur des contrôles internes et une gouvernance structurée, voire le recours à des tiers indépendants. Tikehau Capital s'appuie à cet égard sur une Charte d'investissement responsable, une méthodologie d'investissement durable, des équipes ESG dédiées au sein de chaque *business line*, ainsi qu'une équipe ESG centrale au niveau du groupe. L'ensemble de ce dispositif est encadré par les équipes Compliance et fait l'objet de revues périodiques par l'audit interne.

Les KPI d'impact sont définis de manière à être adaptés au modèle d'affaires de chaque entreprise financée. Ils peuvent notamment porter sur la part de revenus alignés avec les ODD, les émissions évitées, les GWh générés, optimisés ou économisés, les m² rénovés, le nombre d'unités de véhicules électriques équipées, les tonnes de déchets gérés, le nombre de projets de dépollution, les espaces vélos installés, les emplois créés, les surfaces couvertes par solutions de biocontrôles, les trajectoires SBTi ou encore l'empreinte carbone.

Enfin, chaque fonds à impact publie un rapport d'impact annuel, destiné à rendre compte aux investisseurs de la performance extra-financière du fonds et, en particulier, du suivi des KPI d'impact retenus. Ces rapports font l'objet d'une certification ou revue par un auditeur externe indépendant.

POUR EN SAVOIR PLUS

Tikehau Capital – Plateforme durable & impact : www.tikehaucapital.com/fr/sustainability-impact/our-sustainability-themed-and-impact-platform

Accélérer la transition énergétique mondiale vers une énergie plus abordable, plus disponible et plus durable : engagement volontaire dans l'Energy Compact, en contribution à l'ODD 7

📌 Périmètre

Groupe

✓ Thématique(s)

Climat, social

▶ Finalité

1. Vision d'entreprise

2. Communication parties prenantes externes

🔧 Méthodologie

Externe

📊 KPI

• **Clean Cooking** : millions de foyers bénéficiaires (et kt de GPL distribuées)

• **Électricité** : capacité renouvelable installée (GW) (et production nette d'électricité - TWh)

énergies renouvelables d'ici 2030, avec l'ambition d'avoir développé une capacité brute de 80 GW de production d'énergie renouvelable installée d'ici 2030 (versus 7 GW fin 2020) et d'atteindre une production nette d'électricité de plus de 100 TWh d'ici 2030 (versus 14 TWh en 2020). Une part significative de ces capacités est déployée dans les pays émergents. À la fin de 2025, TotalEnergies a atteint une capacité de production brute installée de 34 GW d'électricité renouvelable, dont 10,3 GW en Inde.

• Transformation du système énergétique et OGCI (SDG 7.1.2 et 7.a)

Face à l'urgence climatique, la transformation du système énergétique est essentielle. TotalEnergies s'est engagé à réduire de 40% les émissions nettes de ses installations opérées en 2030 versus 2015 et à contribuer à la décarbonation collective du secteur via l'*Oil & Gas Decarbonization Charter* (OGDC), initiative qui réunit des acteurs représentant environ 45% de la production mondiale de pétrole autour d'objectifs communs, notamment l'atteinte du zéro torchage de routine et d'émissions de méthane amont proches de zéro d'ici 2030. Dans le cadre de cette coopération, TotalEnergies a mis à disposition une technologie aux signataires de l'OGDC : AUSEA (*Airborne Ultralight Spectrometer for Environmental Applications*), un capteur double de gaz monté sur drone, capable de détecter les émissions de méthane et de dioxyde de carbone, tout en identifiant leur source.

③ ÉLÉMENTS DE FIABILITÉ / MÉCANISMES POUR ASSURER LA ROBUSTESSE

Consolidation et communication annuelles du *reporting Energy Compact Survey* à l'organisation *Sustainable Energy for All* (SEforALL), organisation internationale liée aux Nations unies.

① CARACTÉRISATION DE L'ASPECT «POSITIF»

L'Energy Compact est un engagement volontaire renseigné dans le cadre de l'initiative UN-Energy/*Sustainable Energy for All* (SEforALL), qui recense les contributions d'acteurs publics et privés en faveur de l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous. TotalEnergies y formalise et démontre sa contribution positive à la transition énergétique au travers d'engagements couvrant l'accès à des solutions de *Clean Cooking* et à l'électricité, le déploiement des énergies renouvelables, et un *leadership* collectif pour transformer durablement l'industrie.

② FONCTIONNEMENT

• Accès aux solutions de *clean cooking* (SDG 7.1)

Dans de nombreux pays d'Afrique et d'Asie, cuisiner reste une contrainte lourde du quotidien. Selon l'AIE⁽¹⁾, plus de 2,3 milliards de personnes dans le monde n'ont pas accès à des solutions de cuisson propres et cuisinent sur des foyers traditionnels utilisant bois, charbon de bois, kérosène, voire des déchets animaux. Cette situation entraîne des conséquences sanitaires majeures : la pollution de l'air domestique provoque environ 3 millions de décès prématurés chaque année (OMS, 2025⁽²⁾) ; en Afrique, les femmes et les filles y consacrent en moyenne quatre heures par jour (AIE, 2025⁽³⁾). Le développement de solutions de « *clean cooking* » permet de transformer cette réalité. En 2025, TotalEnergies a distribué 1 030 kt de GPL en bouteille permettant à 16 millions de foyers, soit environ 65 millions de personnes, d'accéder à une cuisson plus propre (un kilogramme de GPL peut remplacer jusqu'à 5 kg de charbon de bois, avec 5 fois moins d'émissions de CO₂ et 150 fois moins de monoxyde de carbone). Investissement de 400 millions de dollars en GPL pour développer des solutions de cuisson propre, principalement en cylindres mais aussi dans les installations de stockage et de remplissage, pour d'atteindre 100 millions de bénéficiaires d'ici 2030 en Afrique et en Inde.

• Accès à l'électricité et développement des énergies renouvelables (SDG 7.2)

Sans électricité, l'accès aux soins, à l'éducation ou aux opportunités économiques reste limité. Pour répondre à cet enjeu, TotalEnergies vise à figurer parmi les principaux acteurs mondiaux des

(1) Source AIE : World Energy Outlook 2025 - Achieving access for all / (2) Source OMS : Pollution de l'air à l'intérieur des habitations www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/household-air-pollution-and-health / (3) Source AIE : Universal Access to Clean Cooking in Africa, 2025 www.iea.org/reports/universal-access-to-clean-cooking-in-africa/executive-summary

🔍 POUR EN SAVOIR PLUS

<https://totalenergies.com/fr/developpement-durable/creation-valeur-partagee/acces-energie>

Contribuer à la sécurité hydrique en s'engageant sur un volume annuel d'eau douce préservé

Périmètre

Groupe

Thématique(s)

Eau

Finalité

1. Vision d'entreprise
2. Pilotage opérationnel

Méthodologie

Externe avec adaptation

KPI

m³ d'eau

1 CARACTÉRISATION DE L'ASPECT «POSITIF»

L'indicateur «volume annuel d'eau douce préservée» permet de démontrer de façon concrète la contribution du groupe pour préserver la ressource en eau. Il combine trois éléments : les volumes d'eaux usées réutilisés après traitement, les volumes d'eau dessalée, et les volumes préservés par les réseaux d'eau potable grâce à l'amélioration de leur rendement.

2 FONCTIONNEMENT

Comme tous les indicateurs de la Performance Plurielle, l'indicateur «volume d'eau douce préservée» est placé sous la responsabilité d'un sponsor membre du COMEX (Gustavo Miguez, Directeur de la Zone Ibérie - Amérique latine) et d'un pilote membre du CODIR (Séverine Dinghem, Directrice du Support aux Opérations et de la Performance). Il est plus particulièrement suivi par les experts de cette Direction, en lien étroit avec les *Business Units* plus particulièrement concernées.

L'objectif est d'atteindre ou de dépasser 1,5 milliard de m³ d'eau douce préservée annuellement à l'horizon 2027.

3 ÉLÉMENTS DE FIABILITÉ / MÉCANISMES POUR ASSURER LA ROBUSTESSE

Comme tous les résultats de la Performance Plurielle, le volume d'eau douce préservé au cours de l'année fait l'objet d'une validation de sa méthodologie de calcul (déclinaison des *guidelines* de l'*International Water Association*) et de ses résultats par des auditeurs indépendants, d'une présentation au COMEX et au Board du groupe, et d'une prise en compte par le Comité des Rémunérations pour le calcul de la rémunération variable des dirigeants du groupe (10% du montant de la rémunération variable de long terme).

Il fait également l'objet de présentations et de débats auprès des nombreuses instances de dialogue créées par le groupe Veolia. Tout particulièrement, l'Assemblée des Parties prenantes du groupe a travaillé en avril 2026 sur le thème de la sécurité hydrique et proposé des solutions pour lever les principaux points de blocage à la généralisation de solutions de réutilisation des eaux.

www.veolia.com/fr/nos-medias/actualites/assemblee-parties-prenantes-veolia-sengage-securite-ecologique

La performance plurielle : incarner la raison d'être du groupe, conformément aux attentes des parties prenantes

Périmètre

Groupe

Thématique(s)

Multiple

Finalité

Vision d'entreprise

Méthodologie

Externe avec adaptation

KPI

Tableau de bord (15 objectifs, illustrés chacun par un KPI)

1 CARACTÉRISATION DE L'ASPECT «POSITIF»

Veolia exprime dans sa raison d'être l'ambition de prendre en compte les attentes de ses parties prenantes dans la création et le partage de la valeur. À ce titre, le groupe s'engage depuis 2019 sur une performance plurielle qui met au même niveau d'attention et d'exigence ses performances économique et financière, commerciale, sociale, sociétale et environnementale.

2 FONCTIONNEMENT

Dans le cadre du Plan Stratégique 2024-2027 du groupe, Green Up, 15 objectifs de progrès ont ainsi été définis autour de ces 5 dimensions. Ces objectifs se déclinent dans l'ensemble des processus du groupe et au sein de l'ensemble de ses *Business Units*.

Les indicateurs associés à ces 15 objectifs ont tous un objectif daté et chiffré à 2027. Leur avancement est mesuré annuellement, audité par des organismes tiers indépendants, présenté au Conseil d'Administration et publié dans le Document de Référence du groupe. Cet avancement entre dans le calcul de la rémunération variable des cadres supérieurs de Veolia.

L'animation du dispositif de performance plurielle est confiée à la Direction de la Performance Plurielle et du Développement Durable ainsi qu'à la Direction des Parties prenantes et de la Communication. Un réseau de près de 100 *Purpose Officers* en assure l'implantation dans les métiers et les géographies du groupe.

Chacun des 15 objectifs de la Performance Plurielle est placé sous la responsabilité d'un sponsor, membre du COMEX, et d'un pilote, membre du CODIR du groupe.

Les résultats annuels des indicateurs associés aux objectifs de performance sont présentés au COMEX du groupe, ainsi qu'au Comité des Comptes et de l'Audit du Conseil d'Administration. Ils sont pris en compte par le Comité des Rémunérations du Conseil d'Administration pour le calcul des rémunérations variables des dirigeants du groupe.

3 ÉLÉMENTS DE FIABILITÉ / MÉCANISMES POUR ASSURER LA ROBUSTESSE

Plusieurs dispositifs permettent de s'assurer à la fois de l'effectivité de la déclinaison opérationnelle de la performance plurielle et de sa cohérence avec les attentes des parties prenantes

- Le processus de performance plurielle fait partie du plan d'audit interne du groupe, et les indicateurs associés à ses 15 objectifs inclus dans les outils de reporting environnementaux et sociaux.
- Les méthodologies de calcul externes, quand elles existent, sont systématiquement privilégiées. Dans tous les cas, elles sont validées par les auditeurs indépendants chargés de la validation des résultats annuels des indicateurs
- Les résultats de la Performance Plurielle font l'objet de présentations et de débats auprès des nombreuses instances de dialogue créées par le groupe, comme le Comité des *Critical Friends*, l'Assemblée des Parties prenantes, ou les Collectifs locaux « +1 », constitué de partenaires volontaires sélectionnés en fonction d'enjeux stratégiques pour le groupe (un contrat, un projet, une *Business Unit*).

POUR EN SAVOIR PLUS

Document de Référence 2025, p. 9-12 : www.veolia.com/sites/g/files/dvc4206/files/document/2026/03/Veolia_Finance_DEU_2025_fr.pdf



DIMENSION	OBJECTIF	INDICATEUR DE PERFORMANCE
Commercial	Satisfaction des clients et des consommateurs	Taux de satisfaction client via la méthodologie du <i>Net Promoter Score</i> étendu (score et couverture du chiffre d'affaires)
	Décarbonation de nos clients - Scope 4	Émissions de GES effacées
	Moteurs de croissance et innovation	Croissance du chiffre d'affaires dans les secteurs prioritaires (énergie, technologies de l'eau, déchets dangereux)
Environnemental	Décarbonation - réduction des Scopes 1 et 2	Scopes 1 et 2 réduction des émissions de GES
	Décarbonation - transformation de nos installations (y compris sortie du charbon et capture du méthane)	Capex décarbonation (y compris sortie du charbon en Europe et capture du méthane)
	Économies d'eau et régénération des ressources	Eau douce préservée
	Dépollution - Biodiversité	Préservation de la biodiversité sur les sites sensibles
Social	Santé, sécurité et bien-être	Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail
	Engagement des employés	Taux d'engagement des employés (enquête "VoR")
	Diversité et inclusion	Proportion de femmes dans le comité de direction du groupe
Sociétal	Éthique et intégrité	Réponses positives à la question "éthique et conformité" dans l'enquête "VoR"
	Soutien aux communautés locales	Habitants bénéficiant d'un accès inclusif aux services essentiels (toutes activités)
Finance	Profitabilité	Résultat net courant — part du groupe
	Retour sur capitaux employés	
	Capacité d'investissement	<i>Free cash flow</i> (avant investissements de croissance discrétionnaires)

Valoriser économiquement l'engagement des entreprises : approche par les coûts évités

📐 Périmètre

Groupe, site

✓ Thématique(s)

Carbone, eau, social, autres

▶ Finalité

1. Valorisation marché et clients
2. Communication externe

⚙️ Méthodologie

Interne

📊 KPI

1. € de coûts évités pour les parties prenantes
2. En fonction des thématiques : nombre d'emplois créés, m³ d'eau économisés, tonnes de méthane captées...

1 CARACTÉRISATION DE L'ASPECT «POSITIF»

L'étude menée conjointement par Wavestone et le Mouvement Impact France auprès de 6 entreprises vise à rendre visible la valeur créée par les entreprises pour la société et les parties prenantes externes. Elle évalue les coûts évités pour ces parties prenantes (par exemple les pouvoirs publics, les individus ou les territoires) grâce aux actions mises en œuvre par les entreprises sur des facteurs majeurs de vulnérabilité, tels que le revenu, la santé ou l'inclusion sociale.

Le raisonnement consiste à estimer les coûts qui auraient été supportés par ces parties prenantes en l'absence d'action de l'entreprise (puissance publique, territoires, individus, riverains, etc.).

L'analyse se limite aux bénéfices générés pour les parties prenantes externes. Elle exclut les impacts internes à l'entreprise (dont le ROI), les effets liés au marché ou à la chaîne de valeur (notamment les impacts sur les clients), ainsi que les éventuelles externalités négatives des actions étudiées.

2 FONCTIONNEMENT

Pour chaque étude de cas, la démarche repose sur trois étapes :

1. identifier les impacts et les parties prenantes concernées ;
2. collecter les données de référence ;
3. objectiver et, lorsque possible, monétariser ces impacts.

Les coûts évités sont estimés à la fois au niveau de l'action de l'entreprise seule et selon des scénarios de généralisation à une échelle sectorielle, territoriale ou nationale. Ces scénarios sont soutenus par des éléments tangibles (seuil réglementaire, plan stratégique public, moyenne de marché dans différents pays européens). Chaque étude de cas s'articule autour d'une thématique majeure :

- réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- préservation de la ressource en eau ;
- emploi et inclusion sur le marché du travail.

En complément, les autres impacts associés au cas sont également recensés (qualité de l'air, nuisances sonores, tissu économique local et emploi, écosystèmes, etc.).

Le périmètre varie selon l'étude de cas : échelle de l'entreprise (La Poste, Harmonie Mutuelle), ou celle d'un site (Bel, L'Occitane en Provence, Sogaris, Veolia).

La gouvernance s'appuie sur un comité de pilotage réunissant les six entreprises participantes, les porteurs et un comité scientifique. Les résultats ont fait l'objet d'une restitution nationale, ils sont un outil d'aide à la décision pour les entreprises dans le pilotage de leurs stratégies d'engagement et pour les acteurs publics dans l'orientation des politiques d'intérêt général.

3 ÉLÉMENTS DE FIABILITÉ / MÉCANISMES POUR ASSURER LA ROBUSTESSE

La méthodologie s'appuie sur des sources internes et externes, avec une approche rigoureuse et transparente mobilisant des études et cadres de référence reconnus (Coût social du carbone de l'EPA, rapport Coût social du bruit ADEME & CNB, Scénarios AME du ministère de la Transition écologique, Enquête Emploi de l'INSEE...). Chaque fois que plusieurs hypothèses étaient envisageables, l'approche a privilégié les plus conservatrices.

SIX ENTREPRISES, SEPT ÉTUDES DE CAS : vue d'ensemble des résultats



Captage du méthane & cogénération d'électricité verte (Site de traitement des déchets d'Ipéro, Brésil)

VIA L'ACTION DE VEOLIA : ≈ 29 € évités/habitant desservi en 2024

Scénario de comparaison (avant-après) :

Amélioration du taux de captage du méthane sur un site de traitement des déchets (de 35,5 % à 65,5 %) et production d'électricité verte par cogénération à partir du biogaz capté, en substitution du gaz naturel

✓ 152 ktCO₂e évitées

NB : 1 million d'habitants desservis par le site d'Ipéro

VIA MOBILISATION COLLECTIVE :

Le scénario de passage à l'échelle via une mobilisation collective n'est pas présenté pour cette étude de cas.



Mise en place d'une chaufferie biomasse sur un site industriel (Evron, France)

VIA L'ACTION DE BEL : ≈ 1,7 M€ évités en 2024

Scénario de comparaison (avant-après) :

Installation d'une chaufferie biomasse couvrant 80 % des besoins en chaleur du site industriel, permettant de substituer 44 GWh auparavant produits à partir de gaz naturel

✓ 8,9 ktCO₂e évitées

VIA MOBILISATION COLLECTIVE : ≈ 51 M€ évités en 2024

Scénario de comparaison (avant-après) :

Installation de chaufferies biomasse permettant d'augmenter la part de chaleur renouvelable de 29,6 % à 38 % sur l'ensemble des sites industriels agroalimentaires en France

✓ 267 ktCO₂e évitées



Recyclage de l'eau en boucle fermée sur un site (Lagorce, France)

VIA L'ACTION DE L'OCCITANE EN PROVENCE : ≈ 0,1 M€ évités en 2026

Scénario de comparaison (avant-après) :

Réduction des consommations d'eau du site de l'Occitane en Provence à Lagorce de 60 %!

✓ Contribution du site de L'Occitane en Provence de Lagorce aux prélèvements d'eau potable du bassin versant : 0,09 %

VIA MOBILISATION COLLECTIVE : ≈ 45 M€ évités en 2030

Scénario de comparaison (avant-après) :

Réduction des prélèvements d'eau de 20 % à l'échelle du territoire (objectif Ardèche horizon 2030), par l'ensemble des acteurs locaux (publics et privés) consommateurs de la ressource



LA POSTE

Employabilité des jeunes (France, national) Employabilité des seniors (France, national)

VIA L'ACTION DE LA POSTE : ≈ 1,9 Md€ évités en 2024

Scénario de comparaison (emploi vs non-emploi) :

Non-emploi par La Poste de jeunes (-30 ans) et de seniors (+55 ans)

VIA MOBILISATION COLLECTIVE : ≈ 100 Md€ évités en 2024

Scénario de comparaison Jeunes (avant-après) : 3,7 Md €

Diminution de la part du chômage en France des jeunes (-30 ans) jusqu'au niveau moyen de l'Union européenne (-1,8 pts) !

Scénario de comparaison Seniors (avant-après) : 96 Md €

Augmentation du taux d'emploi en France des seniors (+55 ans) jusqu'au niveau moyen de l'Union Européenne (-1,8 pts 55-59 ans / + 14 pts 60-64 ans / + 5 pts 65-69 ans)



Embauche & maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap (PSH) (France, national)

VIA L'ACTION D'HARMONIE MUTUELLE : ≈ 12,4 M€ évités en 2024

Scénario de comparaison (avec-sans) :

Non-emploi par Harmonie Mutuelle de personnes en situation de handicap (PSH) et non recours aux achats auprès du secteur du travail protégé et adapté (STPA) (comparaison emploi vs non-emploi)!

VIA MOBILISATION COLLECTIVE : ≈ 2,4 Md€ évités en 2024

Scénario de comparaison (avant-après) :

Augmentation du taux d'emploi en France des personnes en situation de handicap jusqu'au niveau réglementaire requis par l'Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés (6 %, avec minoration)!



Electrification des flux d'une plateforme logistique (Rungis, France)

VIA L'ACTION DE SOGARIS : non calculé

Scénario de comparaison :

La part attribuable à Sogaris n'a pas pu être isolée ni monétarisée en l'absence de données suffisamment robustes.

VIA MOBILISATION COLLECTIVE : ≈ 2,8 M€ évités en 2030

Scénario de comparaison carbone (avant-après) :

Electrification de la flotte logistique du site Sogaris à Rungis, avec une part de véhicules électriques passant de 0 % à 13 % selon les scénarios AME du Ministère de la Transition Écologique (MTE) : 297 k€

Scénario de comparaison pollution sonore (avant-après) :

Electrification des flottes logistiques circulant sur le territoire Grand Orly Seine Bièvre, avec une part de véhicules électriques passant de 0 % à 13 % selon les scénarios AME du MTE. : 2,5 M€

ÉVALUER LA CONTRIBUTION POSITIVE DE L'IA ?

L'intelligence artificielle bouleverse d'ores et déjà le monde de l'entreprise. En quelques années seulement, son adoption est devenue massive, portée par la promesse de gains de productivité substantiels, de nouvelles capacités d'innovation et de solutions pour répondre à la crise climatique. Pourtant, l'IA n'est pas sans conséquences : elle engendre aussi des impacts environnementaux, sociaux, sociétaux, qui questionnent de plus en plus son incidence sur la société. Une question se pose de façon récurrente : l'intelligence artificielle peut-elle réellement être un atout pour la transition environnementale ?

Différentes IA aux impacts environnementaux contrastés

L'IA fait appel à différentes technologies. La majorité des applications de l'IA bénéfiques à la transition écologique reposent aujourd'hui en grande partie sur des IA traditionnelles, utilisées pour des tâches de modélisation, d'optimisation ou encore de prédiction. Relativement bien définies et répétitives, ces tâches sont peu énergivores. Les entreprises ont recours à ces technologies depuis des décennies pour améliorer l'efficacité de leurs services. Les applications sont déjà existantes et nombreuses : optimisation énergétique des bâtiments ou des tournées d'enlèvement de déchets, gestion des flux de transports, anticipation des pannes ou des fuites d'eau...

L'essor ces dernières années des systèmes d'IA génératives ou agentiques relève d'un tout autre fonctionnement. La production de texte ou d'image est permise par des modèles pouvant compter plusieurs milliards de paramètres, nécessitant eux-mêmes de très grandes puissances de calculs se révélant donc très énergivores.

L'IA, en particulier générative, n'a donc rien d'immatérielle. Elle repose sur des infrastructures et équipements qui consomment des ressources et de l'énergie, à la fabrication comme à l'usage. Les centres de données en sont l'aspect le plus visible : leur consommation énergétique est amenée à doubler d'ici 2030 sous l'effet de l'IA, ce qui pourra entraîner des tensions et des usages concurrents à la fois pour l'accès au foncier, à l'eau et à l'énergie décarbonée.

À cela s'ajoutent des effets rebond : en réduisant le coût d'un service, les gains d'efficacité unitaires permis par l'IA peuvent démultiplier l'usage. Par exemple, générer un contenu (image, vidéo...) devient beaucoup plus rapide et moins cher : ainsi, au lieu de produire la même quantité de contenu, les utilisateurs en produiront beaucoup plus. Le gain de productivité est alors en partie absorbé par cette explosion de la production.

Multiplicité des impacts et des usages

Dans un contexte de compétition internationale croissante, les entreprises portent une attention particulière aux promesses de l'IA en matière de gains de productivité, de formation et d'innovation. Ces attentes doivent néanmoins être mises en regard des risques associés : la disparition de certains emplois, la dégradation de la santé mentale, la dissémination de fausses informations et les menaces associées pour nos démocraties constituent des dérives qui doivent être scrutées avec la plus grande vigilance.

Reste à établir le bilan des usages de l'IA. Dans des domaines comme la recherche ou la médecine, son

utilité est déjà avérée. Sur le volet environnemental, l'évaluation de son impact net reste à démontrer, en prenant en compte les effets dans les secteurs où l'IA est présentée comme un levier de décarbonation (énergie, transports, alimentation, bâtiment etc.), ainsi qu'en intégrant les effets directs comme indirects générateurs de pollutions ou d'émissions de gaz à effet de serre : effets rebond impliquant une augmentation de l'usage du fait de l'amélioration de l'efficacité, pérennisation d'activités polluantes, évolution des comportements des consommateurs, hausse possible de la production, etc.

Un manque de données et de méthodologies

Faute de données accessibles et de méthodologies d'évaluation standardisées, il est compliqué aujourd'hui pour les entreprises d'évaluer et d'affirmer l'impact positif des solutions basées sur l'IA. Pour y remédier, il est notamment nécessaire d'aller vers plus de transparence sur les données de la part des acteurs de la chaîne de valeur de l'intelligence artificielle. Cette transparence, conjuguée au développement de méthodes, permettra de disposer d'un cadre commun, d'une comparabilité et d'axes de progrès pour orienter les entreprises et leurs clients vers les meilleures solutions.

Il convient donc d'être prudent sur les affirmations concernant les bénéfices environnementaux ou sociétaux des systèmes d'IA, qui plus est génératives ou agentiques. Comme l'indique l'Arcep dans un récent rapport sur les enjeux environnementaux de l'IA, «*À ce jour, aucun consensus scientifique n'existe sur l'impact environnemental net du numérique, c'est-à-dire sur l'empreinte environnementale nette de ses effets indirects (positifs ou négatifs). A fortiori, s'agissant de l'IA générative, qui connaît des évolutions technologiques très rapides (...)*»⁽⁵⁾.



Pour aller plus loin :

<https://epe-asso.org/publications/le-pilotage-environnemental-des-projets-it-a-lheure-de-lia/>

(5) www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/rapport-ia-et-environnement_210526.pdf

CONCLUSION

Mesurer la contribution positive, une opportunité à saisir

Cette publication présente la singularité d'être construite sur la base d'un recensement de pratiques d'entreprises. Sans prétendre à l'exhaustivité, elle permet de dégager plusieurs grands enseignements.

Une opportunité pour redonner du sens aux projets d'entreprise et accélérer le déploiement des solutions pour la transformation écologique

L'organisation *bottom-up* de ces travaux, permet tout d'abord d'illustrer la **grande diversité des formes de contributions positives** qu'une entreprise peut apporter à son écosystème. Elle témoigne également du dynamisme des initiatives déjà engagées et de la volonté croissante des acteurs économiques de mieux comprendre, piloter et valoriser leur impact sur la société et l'environnement.

Dans un contexte marqué par l'incertitude, la recherche de sens et la polarisation des débats publics, la capacité des entreprises à **démontrer leur contribution à leur écosystème** devient un enjeu stratégique et un enjeu de société. Mesurer cette contribution participe à rapprocher durablement projet d'entreprise, création de valeur et impératifs de durabilité. Pour les entreprises, l'activité ainsi que la mise sur le marché des produits et ne peut plus être appréhendée par la seule création de valeur économique. Les composantes sociales et environnementales, sont désormais une condition de performance voire d'acceptabilité sociétale. Cette évolution s'inscrit pleinement dans la logique de la double matérialité, qui invite à considérer l'impact de l'environnement et de la société sur les performances financières de l'entreprise, ainsi que l'impact de l'entreprise sur l'environnement et la société.

Cette dynamique est également une chance à saisir pour redonner du sens à l'engagement des collaborateurs, valoriser les entreprises développant des solutions à impact positif et *in fine* accélérer la transition écologique. Très prosaïquement, aborder les enjeux de transformation de nos modes de vie et donc de production par une approche « positive » apparaît particulièrement mobilisatrice : elle favorise l'adhésion, encourage l'innovation et crée un cadre propice à l'action collective.

Des enjeux méthodologiques encore forts appelant à l'humilité

Aussi vertueux qu'en soit la finalité et nombreux les intérêts pour l'entreprise, mesurer les contributions positives demeure un exercice exigeant, à mener avec rigueur. L'intégrité méthodologique est essentielle pour éviter le **greenwashing** et nourrir un dialogue de confiance avec les parties prenantes. Des évaluations insuffisamment robustes, des affirmations insuffisamment nuancées, seraient ainsi dommageables non seulement à la crédibilité de l'organisation concernée mais à tous, et à la nécessaire confiance entre les entreprises et leurs parties prenantes. Les raisons d'agir avec prudence demeurent nombreuses : incertitudes scientifiques, nécessaires choix méthodologiques, référentiels en construction, multiplicité des usages potentiels de ces mesures. Si l'évaluation des incidences négatives des activités industrielles sur l'environnement s'est largement consolidée au cours des deux dernières décennies, celle des incidences positives reste un champ plus récent et encore en phase de maturation. Pour ces raisons, continuer ce travail apparaît important.

Deux précautions essentielles ont émergé des nombreux échanges et réflexions formalisés dans la publication.

- La recherche d'impact positif doit être **précédée de la minimisation du négatif**, selon la même logique de hiérarchisation que celle de la séquence ERC (éviter-réduire-compenser) ou des modes de traitement des déchets. Seule cette logique permet de s'affranchir des nombreuses incertitudes et de minimiser les impacts négatifs interdépendants entre dimensions.
- L'ampleur des défis sociétaux actuels (crise climatique, essor de l'IA, inégalités...) impose d'inscrire la recherche de contribution positive dans une **réflexion sur le modèle économique de l'entreprise et sa stratégie**. C'est en les questionnant qu'il sera possible de concilier performance économique, préservation de l'environnement et progrès social.

Un travail à poursuivre pour consolider, articuler et renforcer l'appropriation des approches et des outils existants

Les dernières années ont vu un fort développement des méthodologies et des exigences de reporting extra-financier. Les pratiques recensées illustrent **l'appropriation progressive des outils réglementaires** au service de la mesure de la contribution positive. Certaines entreprises cherchent ainsi à s'appuyer sur le recensement des impacts (IRO) imposé par la CSRD ou sur les calculs financiers de la taxonomie verte. En parallèle, un éventail de réflexions se développe, depuis des outils de pilotage interne *ad hoc*, jusqu'aux initiatives sectorielles ou de normalisation. Ces travaux font face à différents challenges : le besoin de gagner en robustesse, l'articulation et la cohérence avec l'existant, la capacité à capter la spécificité des contributions positives des entreprises tout en permettant leur comparabilité. Dans certains cas, des tensions apparaissent :

- Dans quelle mesure les méthodes de mesure doivent-elles être harmonisées, sans gommer les caractéristiques qui font la singularité des impacts de chaque entreprise ?
- Comment garantir une évaluation équitable de la performance des entreprises tout en tenant compte de la diversité de leurs approches en matière d'impact environnemental et social ?

Le rapprochement entre les travaux et les communautés de l'impact, de la finance, de la comptabilité multi-capitaux, du reporting extra-financier et du pilotage environnemental constituera à cet égard un puissant levier d'accélération.

Les chantiers restent encore nombreux, mais les enjeux sont à la hauteur. La capacité à poursuivre l'expérimentation, à partager les retours d'expérience, à mieux utiliser les référentiels existants et à faire converger les approches permettra à la fois de rendre tangible les contributions positives mais également de les catalyser. En entreprise, plus qu'ailleurs, on suit l'adage « ce qui se mesure, est piloté ». Et si les travaux rassemblés dans cette publication montrent qu'il n'existe pas aujourd'hui de méthode unique de mesure de la contribution positive, un consensus se dessine : la contribution positive ne se décrète pas, elle se démontre.

ANNEXES

Liste de référentiels

Cette liste non exhaustive de référentiels illustre une diversité de cadres existants, certains de référence, certains notables par leurs approches. Plusieurs sont utilisés dans les cas pratiques précédemment présentés.

APPROCHES PRINCIPALEMENT « THÉMATIQUES »

Émissions évitées. De nombreux guides méthodologiques ont cherché à estimer les réductions nettes de GES permises par la mise sur le marché de solutions. Le WBCSD est particulièrement actif ces dernières années. EPE a publié en 2017 un recueil de bonnes pratiques ainsi que des recommandations.

Dividende climat. Proche des émissions évitées, cet outil initié par Team for the Planet et porté par l'ADEME permet à des investisseurs de valoriser leur soutien à des structures porteuses de solutions climatiques.

Climate Contribution Framework, 2026. Initié par Sweep et Mirova, un indicateur en base 100 évaluant l'action des entreprises selon 3 piliers mobilisables, pondérés par secteur (réduction, émissions évitées par les produits, financement).

Global Circularity Protocol. Projet d'envergure du WBCSD, en partenariat avec le *One Planet Network* de l'UNEP, un nouveau cadre de référence pour guider les entreprises dans la définition d'objectifs, la mesure et le reporting des progrès en matière de réduction et d'évitement de consommation de ressources et de circularité. Il a été lancé à la COP 30.

A review of 'nature-positive' definitions, company progress and challenges, *Journal of Cleaner Production*, Volume 379, 2022. Revue des définitions et proposition de critères clés pour distinguer les approches « positives pour la nature » des versions antérieures des stratégies biodiversité d'entreprise, telles que "net positive impact" ou "no net loss".

Portfolio Sustainability Assessment – PSA, WBCSD, 2018. Méthodologie standardisée pour évaluer la durabilité des portefeuilles de produits, notamment dans les secteurs de la chimie.

LobbyMap. Évaluations de 0 à 100 du lobby climatique des entreprises, selon leurs pratiques, l'intensité de l'engagement et les positions des associations professionnelles dont elles sont membres.

Évaluation environnementale des effets directs et indirects du numérique (IT4Green), ADEME, 2024. Évaluation des solutions numériques qui pourraient avoir des impacts environnementaux nets positifs. Les résultats montrent des gains potentiels mais modérés, difficiles à estimer et associés à un risque de transfert d'impact.

APPROCHES PRINCIPALEMENT « IMPACT »

Les entreprises et l'impact sociétal - éléments de repères, Impact tank, 2022. Recommandations pour déployer des stratégies d'impact et améliorer leur mesure (réponse à un besoin sociétal, théorie du changement, suivre et évaluer, articuler impact, reporting et comptabilité).

Impact Score. Référentiel d'évaluation porté par Impact France et utilisé par près de 20 000 entreprises. 3 axes (limitation des externalités négatives, partage du pouvoir et de la valeur, stratégie à impact positif), 20 thèmes, 50 questions donnant une note de 0 à 100.

AFNOR Spec 2315, économie régénératrice, 2024. Proposition d'une définition de l'économie régénérative ainsi que des moyens à mettre en place dans les projets : processus de production (collaboration, intégration dans le territoire), modèle économique, gouvernance participative, partage de la valeur, modèle de financement.

Référentiel d'évaluation d'impact des projets contribuant à une économie régénérative, Impact tank, 2025. Il se fonde sur 3 piliers : réduire ses impacts négatifs aux seuils incompressibles, générer des impacts positifs et contribuer à un changement systémique. Il propose aussi des recommandations aux entreprises souhaitant s'engager (stratégie, gouvernance, moyens internes).

IIET. Indicateur d'Interdépendance des Entreprises avec leur(s) Territoire(s). Indicateur composite mesurant l'ancrage local des entreprises, porté par ORÉE.

Local Footprint. Outil d'Utopies pour évaluer les effets directs, indirects et induits des activités d'une entreprise et estimer les emplois et la valeur économique générés ou maintenus dans un territoire.

APPROCHES PRINCIPALEMENT « FINANCE »

Taxonomie verte. Pour l'UE : mesure et reporting de la part "verte" des activités d'une entreprise selon 3 KPI (chiffres d'affaires, OpEx, CapEx) et 3 critères cumulatifs : activités éligibles contribuant substantiellement à au moins un des 6 objectifs environnementaux, critères DNSH, garanties sociales minimales.

CSRD. L'évaluation des impacts couvre les effets négatifs et positifs, réels ou potentiels, à court, moyen et long terme. Les impacts positifs sont appréciés selon leur ampleur, leur étendue, leur caractère durable et le nombre de parties prenantes concernées, conformément aux principes de l'ESRS 1.

Finance à Impact, IFD 2021. Définition de la finance à impact comme une stratégie d'investissement ou de financement qui vise à accélérer la transformation juste et durable de l'économie réelle, en apportant une preuve de ses effets bénéfiques. Elle fait appel à 3 piliers : l'intentionnalité, l'additionnalité et la mesure de l'impact.

NEC (Net Environmental Contribution). Un score de -100 à +100, développé par des acteurs financiers dans l'objectif de comparer à la moyenne du marché et de manière holistique (CO₂, eau, biodiversité...) un portefeuille de produits / entreprises.

Principaux écueils à éviter

Les pratiques suivantes sont les principaux risques associés à une approche insuffisamment nuancée de la contribution positive.

1. Additionner ou soustraire (*netting*) des émissions avec des évitements ou séquestrations de GES. (principe transposable).
2. Mise en avant des emplois créés et/ou des bénéfices économiques engendrés par une activité potentiellement dommageable pour l'environnement sans mentionner ces impacts négatifs.
3. Chercher à définir et à communiquer sur des KPI insuffisamment proches du modèle économique de l'entreprise.
4. Communication d'une contribution positive sans référence à une méthodologie reconnue, ou sans transparence sur la méthodologie dans le cas d'une production interne.
5. Communication très orientée autour des contributions positives de l'entreprise, sans mentionner le négatif et la priorité à l'atténuation des impacts négatifs.
6. Communication en externe d'un travail initialement à usage interne sans adapter les exigences de contrôle et de fiabilité.

REMERCIEMENTS

Cette brochure est issue des travaux des Sherpas des entreprises membres d'Entreprises pour l'Environnement (EPE) qui se sont réunis au sein d'un groupe de travail dédié depuis fin 2025. Rédigée par l'équipe d'EPE, elle utilise l'expérience et les bonnes pratiques des membres de l'association pour mesurer et piloter durablement l'innovation. EPE remercie les représentants des entreprises membres qui ont partagé leur expérience et participé aux réunions. EPE remercie également les experts et représentants des pouvoirs publics ou d'associations pour leur participation à un échange dédié, qui a stimulé les réflexions : ADEME, Alumni for the Planet, Climate Contribution Framework, Convention des Entreprises pour le Climat, L'Entreprise symbiotique, Fédération bancaire française, Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan, LCC - Lobby climat citoyen, ORÉE, PMRF, WWF. Que Nathalie de La Falaise et Jean-François Mathieu soient également remerciés de leurs apports respectifs. EPE remercie particulièrement David Laurent, qui a coordonné ces travaux et rédigé cette synthèse.

Cécile Denormandie

Déléguée générale, Entreprises pour l'Environnement (EPE)

Rédaction et coordination : David Laurent, Entreprises pour l'Environnement (EPE)

Graphisme : Sophie Chatenay

Impression : C2Print Boulogne

Image de couverture : ©magnific.com/fr

Avertissement

Ce document a été préparé par l'Association française des Entreprises pour l'Environnement (EPE). Les informations contenues dans ce document sont fournies à titre informatif uniquement. Bien que tous les efforts aient été faits dans un objectif d'exactitude des informations présentées, ni EPE, ni les entreprises membres de EPE, ni leurs collaborateurs respectifs, ne sauraient être tenus responsables des erreurs, des omissions ou des conséquences qui résulteraient de l'utilisation de ces informations.

Entreprises pour l'Environnement (EPE)

L'Association française des Entreprises pour l'Environnement (EPE), créée en 1992, rassemble une soixantaine de grandes entreprises françaises et internationales qui échangent leurs bonnes pratiques et travaillent ensemble à mieux intégrer l'environnement à leurs stratégies et à leurs opérations. Sa raison d'être, « une seule planète et un monde prospère », résume la volonté de ses membres de conduire leur propre transition écologique et celle de la société et de construire un développement économique compatible avec les limites de la planète et socialement accepté, voire désiré. L'association est le partenaire français du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD).

Les publications et travaux d'EPE sont disponibles sur : <https://epe-asso.org/travaux-publications/>

SUR LE MÊME SUJET



Le pilotage environnemental des projets IT à l'heure de l'IA

Pratiques et retours d'expériences d'entreprises

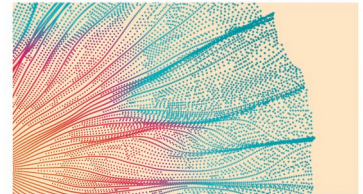
Novembre 2025



Stratégie climat et engagement public des entreprises

Construire la cohérence avec les Affaires publiques

Mai 2026



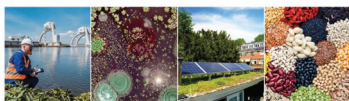
Piloter l'innovation pour accélérer la transition écologique



novembre 2025



Biodiversité : valoriser pour agir



octobre 2023



Comité métier Communication

Notes de synthèse - Juin 2023

Comment mesurer et piloter l'impact de la publicité sur l'empreinte environnementale des consommateurs ?

Pourquoi et comment mesurer l'impact environnemental de la publicité sur la consommation ?

Entre relations de clients et réponses aux besoins, le rôle de la publicité pour influencer les consommateurs occupe une part grandissante au quotidien. Les dépenses publicitaires croissantes des entreprises françaises, valant 1,49 milliard d'euros en 2022, sont gérées par environ 200 agences, elles-mêmes appartenant à des secteurs d'activité très diversifiés : médias, agences de communication, culture en ligne, agence d'achat, etc. L'impact de la publicité sur l'environnement est donc un enjeu majeur. En 2021, par exemple, la Fédération internationale de la publicité a estimé qu'en France, un euro investi en publicité génère un impact positif de 720 euros sur le PIB. Ce chiffre, bien que positif, est cependant, selon les entreprises, difficilement vérifiable.

Dans la continuité de son rapport 2020 sur la faisabilité de la neutralité carbone de la France en 2050, l'Entreprises pour l'Environnement (EPE) a publié, en 2021, un guide à l'usage des communicants Réglementaire des médias de la France (Régulation des médias) sur la publicité et les entreprises. Ce guide a pour but de guider les entreprises dans la mise en œuvre de la transition écologique. Cette démarche s'inscrit dans le mouvement vers une consommation responsable et le fait de tous les acteurs, de consommateurs aux communicants, de mettre à jour une vision d'ensemble et d'élaborer les actions à mener pour 2050.

À l'heure où pas des neuf lignes planétaires ont été franchies, nombre de secteurs assent sur transformer les modes de consommation et les comportements afin de modifier les comportements et habitudes de consommation. Grâce à son pouvoir d'influence et sa capacité à toucher de nouveaux groupes cibles, la publicité peut être une force motrice pour accompagner la transition vers une société plus durable.

et plus encore. Le groupe de travail d'EPE sur la communication commerciale et la transition écologique a été initié début 2023, sur la base de mesurer et de piloter cet impact environnemental sur les comportements des consommateurs.

Quantifier l'impact environnemental des produits passés par la publicité permet d'évaluer et de réduire les impacts de consommation. C'est à dire quels types de produits à moindre impact environnemental ont les meilleurs scores et quels types de produits à plus fort impact environnemental ont les pires scores ? Dans quels secteurs d'activité et quels secteurs ? Aujourd'hui, de nombreux indicateurs se développent sur la base de la consommation de produits, mais l'évaluation de l'impact des campagnes, selon les données produites par les entreprises, reste à définir.

Des indicateurs d'évaluation d'impact environnemental se voient à jour en France et à l'étranger. Cette note a pour objectif de présenter des indicateurs environnementaux permettant d'évaluer l'impact d'une campagne publicitaire.

1. L'impact environnemental des produits pour l'Entreprises pour l'Environnement (EPE) a été initié par la Fédération internationale de la publicité (FIP) et l'Institut français de la publicité (IFP).

2. L'impact des produits développés par l'Agence, l'Agence sur l'indice PFC (Performance Climat). Compensément, qui permet de mesurer l'impact d'une campagne (avant son lancement ou à posteriori).

1. La communication commerciale a été de la publicité, l'Agence de la publicité et l'Agence de la publicité.

2. Source : l'Agence de la publicité, l'Agence de la publicité et l'Agence de la publicité.



INDICATEURS DE TRANSITION CIRCULAIRE V2.0

Indicateurs pour les entreprises, par les entreprises



